



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des finances

FINA • NUMÉRO 029 • 2^e SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 10 mars 2008

Président

M. Rob Merrifield

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des finances

Le lundi 10 mars 2008

•(1530)

[Traduction]

M. Ted Menzies (Macleod, PCC): Je ne veux surtout pas interrompre vos présentations, monsieur le président, mais je voudrais faire part au comité d'une nouvelle que je viens d'apprendre: l'emploi du temps du ministre O'Connor lui permet de se joindre à nous pendant une heure mercredi.

Le président: Cela aurait trait, si je comprends bien, à la motion de M. Turner, adoptée par le comité, demandant la comparution des ministres. J'ai vérifié un peu ce dont il retournait et M. O'Connor était la personne à laquelle nous voulions véritablement parler, vu que c'était le ministre qui avait effectivement pris la décision.

D'accord, donc. Le ministre sera présent pendant la dernière heure mercredi.

Sur ce, poursuivons, avec notre beau bouquet de témoins.

Tout d'abord, de la Confédération des syndicats nationaux, nous avons Claudette Carbonneau, à qui nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue. Nous allons vous demander de faire un bref exposé, après quoi nous enchaînerons, avant de passer aux questions et aux réponses.

À vous la parole.

[Français]

Mme Claudette Carbonneau (présidente, Confédération des syndicats nationaux): Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs les députés.

La Confédération des syndicats nationaux représente 300 000 travailleurs de tous les secteurs d'activité économique. La moitié de nos membres oeuvrent dans le secteur privé. La crise qui sévit actuellement dans les secteurs manufacturier et forestier, particulièrement au Québec et en Ontario, fait extrêmement mal. Depuis décembre 2002, plus de 135 000 emplois ont disparu dans ce secteur. Près de la moitié des 275 000 emplois perdus dans ce secteur au Canada l'ont été au Québec.

Dans le secteur des scieries et des papetières, la situation est à proprement parler dramatique. Au Québec, 10 000 emplois ont été perdus depuis avril 2005. Si on inclut les activités connexes, on parle de 21 000 emplois perdus. En ce qui a trait au secteur forestier, environ 100 000 emplois, incluant les emplois connexes, ont été perdus. Ces pertes d'emplois sont surtout concentrées dans 240 villes et villages mono-industriels du Québec qui connaissent actuellement d'importants problèmes de dévitalisation.

À l'origine de tout ce branle-bas de combat, il y a eu, bien sûr, l'appréciation très rapide du dollar. Des efforts importants doivent être fournis pour moderniser nos entreprises. Tout le secteur de la recherche, du développement et de l'innovation doit être renchâssé pour nous permettre de faire face aux pays émergents, à la concurrence internationale. Bien sûr, de l'aide doit être fournie aux

travailleurs et à leur famille. Dans les communautés mono-industrielles, la situation est particulièrement dramatique.

Sans insister davantage sur l'ampleur du problème, je vais vous faire part de solutions auxquelles les gens de la CSN ont pensé. Bien sûr, au moment de la mise à jour économique du gouvernement fédéral, bien des mesures ont été prises en matière de diminution des impôts. Néanmoins, jusqu'à la fin du mois de mars cette année, des surplus pourront encore être assignés. Nous croyons qu'il est particulièrement important d'agir en appliquant des mesures ciblées dans ces secteurs et dans les communautés touchées. Je vais vous faire un certain nombre de suggestions.

Nous avons pensé à des prêts ou garanties de prêt visant à favoriser la modernisation de certaines entreprises. Les entreprises qui ont actuellement des difficultés financières ne procèdent pas aux modernisations qui s'imposent. Ce sont les communautés et les travailleurs qui en souffrent, et les emplois qui disparaissent. Nous souhaiterions aussi voir adopter des mesures consistant à offrir un meilleur soutien à la deuxième et troisième transformation. Ça peut être fait de différentes façons. Dans le dernier budget du gouvernement du Québec, des crédits d'impôt ont été consacrés à la transformation dans les régions ressources. On a noté que ça avait été relativement efficace. Plus de 5 000 emplois ont pu être protégés grâce à ces mesures. Dans le cas des régions particulièrement dévitalisées, on peut penser à des crédits destinés aux jeunes travailleurs qualifiés qui décident d'occuper un emploi dans leur domaine, dans leur région.

La recherche et développement dans son ensemble est un secteur particulièrement névralgique. Je vous ferai remarquer que de ce côté, le Canada ne se classe pas très bien. Il ne figure pas parmi les pays les plus performants de l'OCDE, bien au contraire. À mon avis, on devrait majorer les mesures d'aide fiscale de façon à accroître l'investissement en recherche et développement. Ça permettrait aux entreprises de devenir plus concurrentielles à l'échelle internationale. Il faudrait aussi remettre sur pied Partenariat technologique Canada, un programme qui a déjà été fort utile. Ce dernier, qui a été aboli par le gouvernement fédéral, pourrait s'avérer extrêmement utile dans les circonstances.

•(1535)

Je vais dire quelques mots sur l'industrie forestière. C'est une véritable hécatombe, dans ce secteur. Nous croyons que le fonds de diversification des économies forestières aboli par le gouvernement conservateur, dans lequel avait été injectée une somme de 50 millions de dollars sur une période de quatre ans, serait d'une aide particulièrement précieuse pour les communautés mono-industrielles. De la même façon, un soutien à des programmes comme ceux de la cogénération pourrait aussi s'avérer extrêmement utile. On souhaite voir augmenter les budgets dédiés au Programme d'aide à la recherche industrielle de façon à ce qu'on puisse traverser cette crise difficile.

Évidemment, concernant toute la question de l'assurance-emploi et l'énorme surplus de ce programme, on pense qu'il y a moyen de cibler un certain nombre de mesures qui pourraient nous aider à traverser cette période particulièrement difficile. J'attire surtout votre attention sur un programme manquant, soit un programme de soutien du revenu pour les travailleurs âgés. La remise en place de ce programme fait l'objet d'un consensus au sein de toutes les organisations syndicales au Québec. Il peut s'agir d'un programme relativement peu coûteux et très ciblé. On pense aux travailleurs qui ont 55 ans et plus, qui ont travaillé plus de 10 années et qui, en quelque sorte, démontrent la trop grande différence qu'il y a entre leurs qualifications professionnelles et ce qu'il leur faudrait pour pouvoir intégrer un nouveau milieu de travail. Ce sont des évaluations qu'on est en mesure de faire, notamment avec les comités de reclassement. Dans ces cas-là, il faut bâtir un pont en leur fournissant des prestations qui peuvent équivaloir à celles de l'assurance-emploi, afin de leur permettre d'atteindre une retraite décente à l'âge de 65 ans.

J'attire aussi votre attention sur toute la question des traités internationaux, entre autres sur l'importance que le gouvernement fédéral, dans certaines circonstances, invoque les mesures de sauvegarde pour assurer une transition, nous permettre de faire face plus adéquatement à la compétition internationale et permettre aux travailleurs et aux communautés de mieux s'en tirer dans les circonstances.

Je vais m'arrêter ici. Si vous avez des questions, il me fera plaisir d'y répondre.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons à présent à la Banque Laurentienne du Canada.

Monsieur Carlos Leitao, à vous la parole.

M. Carlos Leitao (économiste en chef, Banque Laurentienne du Canada): Merci, monsieur le président.

Bonjour. Si j'ai l'esprit un peu embrumé, j'espère que vous voudrez bien me pardonner; j'ai pris trop de médicaments contre le rhume.

J'ai quatre points que je voudrais souligner rapidement. Premièrement, j'estime qu'il ne faut pas mettre dans un même sac le secteur manufacturier et celui des produits forestiers. Ce sont des secteurs différents, dans des situations différentes. Comme mon prédécesseur, j'estime que le secteur des produits forestiers, surtout au Québec, connaît un changement structurel majeur et a besoin d'une aide appréciable.

Il en va un peu différemment du secteur manufacturier. Si quiconque nous avait dit, il y a quelques années, que le dollar canadien serait au même niveau que le dollar américain, que le pétrole coûterait 100 \$ le baril et que la Chine deviendrait un joueur incontournable, nous aurions tous pensé que notre secteur manufacturier serait rayé de la carte. Or, tel n'est pas le cas. On y vit une restructuration majeure, là aussi, mais tous les segments seront en mesure d'aller de l'avant.

Qui plus est, le phénomène est international. Il se produit aux États-Unis. Et la dégringolade du billet vert n'a pas empêché de nombreuses mises à pied dans le secteur manufacturier des États-Unis, de l'Allemagne, de la France et du Japon. Quel est l'élément nouveau dans tout cela? Une concurrence acharnée, une restructuration intense, essentiellement sous l'impulsion de la Chine qui est maintenant devenue le fabricant de la planète. Cela nécessite un ajustement de notre part. Mais il ne faut pas prendre nos fabricants à

la légère, parce qu'ils ont prouvé à maintes reprises qu'ils étaient capables de s'ajuster.

La récession que semble connaître en ce moment l'économie américaine complique encore les choses, d'autant que, selon moi, ce ne sera pas une récession normale. Elle a été déclenchée en bonne partie par un grave choc du crédit, si bien que le rétablissement n'est pas pour demain. Cette fois-ci, il faudra plus d'un trimestre ou de deux ou trois trimestres avant que les États-Unis ne soient de nouveau d'attaque. On n'y retrouvera pas les mêmes taux de consommation que ceux enregistrés en 2004, 2005 et 2006. À l'avenir, en 2008, 2009 et 2010, les dépenses des consommateurs américains seront bien plus faibles que celles enregistrées entre 2002 et 2006. C'est une paille de plus sur le dos du chameau.

Le gouvernement a-t-il un rôle à jouer, dans tout cela? Oui, et un rôle très important. J'appuie de tout coeur la suggestion que vous venez d'entendre, celle d'une aide apportée aux travailleurs âgés, notamment dans le secteur des produits forestiers. D'un point de vue plus général, l'aide gouvernementale devrait cibler les gens, non pas des entreprises ou des secteurs. En effet, il est toujours difficile de choisir des entreprises ou des secteurs gagnants. Par contre, il y a des gens qui ont indubitablement besoin d'aide, notamment des travailleurs d'un certain âge dans des villes monoindustrielles du Québec et d'autres provinces. Nous sommes tellement en faveur de cette mesure.

Enfin, nous sommes une petite banque, mais avons une clientèle provenant d'industries et de secteurs variés, essentiellement au Québec mais aussi en Ontario. Environ 20 p. 100 de nos clients commerciaux sont dans l'exportation. Les 80 p. 100 restants desservent essentiellement le marché canadien, qui continue à se porter raisonnablement bien. Jusqu'à preuve du contraire, l'Alberta et la Colombie-Britannique continuent à faire partie du Canada et leur économie tourne à plein régime.

En conclusion, le gouvernement a un rôle à jouer, et ce rôle devrait viser une aide aux gens, pas aux entreprises ni aux secteurs.

Merci.

• (1540)

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons à présent à Phil Vinet, de la municipalité de Red Lake. À vous la parole.

M. Phil Vinet (maire, Municipalité de Red Lake): Merci.

Bonjour, mesdames et messieurs.

La région de Red Lake a une industrie forestière depuis la fin des années 20, époque où on a trouvé de l'or à Red Lake et où il a fallu du bois de charpente pour l'industrie aurifère. Faute de routes pour acheminer le matériel, on a établi sur place des scieries pour la construction des maisons, des mines, etc. Par la suite, la région de Red Lake est devenue une des premières sources de fibres pour les fabriques de pâtes et papiers à Kenora et à Dryden, ainsi que pour une scierie à Ear Falls.

Comme bien d'autres villes, nous avons accusé de graves pertes d'emplois par rapport à notre population. À Red Lake, sur une population de 4 500 personnes, 120 emplois du secteur forestier ont disparu, soit presque tous ceux qui existaient. Notre seule scierie est inactive depuis déjà un bon moment.

Au cours des deux dernières années, il s'est manifesté un grand intérêt pour la construction d'une usine de traitement de bois à valeur ajoutée en ville. Il s'agit pour nous d'exploiter notre emplacement géographique, à la base de ce qui constitue peut-être la plus grande forêt boréale restante en Amérique du Nord. Nous avons tenu des négociations et des discussions avec les premières nations de la zone, les collectivités existantes et des entreprises forestières étrangères, essentiellement de Finlande. On parle à présent du projet comme du projet Two Feathers.

Tout au long de son histoire, Red Lake a assis son économie essentiellement sur des mines aurifères, dont la fortune fluctue avec la valeur internationale de l'or. Red Lake a donc connu de nombreux cycles d'expansion et de ralentissement entre 1926 et maintenant, où nous sommes dans une période prospère. Pour stabiliser véritablement son économie, Red Lake doit s'axer sur une diversification industrielle et commerciale qui diminuera sa dépendance par rapport à l'industrie minière.

Notons aussi que notre économie comprend un volet tourisme, compromis lui aussi par plusieurs facteurs. Comme l'a dit mon ami, l'économie américaine a de sévères répercussions sur le tourisme à Red Lake. C'est pourquoi nous avons envoyé, ces deux dernières années, des missions commerciales en Allemagne, afin d'attirer un nouveau type de touristes, initiative qui a tout de suite porté ses fruits.

Laissez-moi revenir au projet Two Feathers. C'est une installation de production à valeur ajoutée qui va apporter une contribution significative à la diversification industrielle et commerciale de la région, ainsi qu'à la santé de l'économie de la zone. C'est une technologie à la fine pointe du progrès, l'installation devant être la première de ce type en Amérique du Nord.

Le projet Two Feathers naît de la collaboration de toute une série de partenaires: la Nation ojibway de Wabigoon Lake, la première nation d'Eagle Lake, la première nation de Pikangikum, la ville de Dryden, la municipalité de Red Lake, le groupe finlandais Wood Tech, ainsi que de nombreux organismes gouvernementaux. Et il reste ouvert à la participation d'autres partenaires.

Les activités d'affaires envisagées bénéficieront à chacun des partenaires. Le projet sera avantageux pour tout le Nord-Ouest de l'Ontario, en y établissant des marchés qui ne dépendront pas des fluctuations du marché des produits de base aux États-Unis. L'étude de rentabilité met en effet l'accent sur un investissement étranger direct et sur la vente dans des marchés étrangers: l'Europe, le Japon et la Scandinavie. L'usine de fabrication produira des produits du bois à valeur ajoutée, qui échappent au marché des produits de base du bois traditionnels.

Une initiative d'échange très ambitieuse, financée par RHDSC, encore à l'étude, permettra de former, la première année, plus de 100 jeunes Pikangikum, qui seront ainsi prêts à occuper des emplois dans le cadre du projet Two Feathers. En tout, c'est plus de 500 jeunes Pikangikum que le programme devrait former, au cours d'une période de sept ans. La première nation Pikangikum, où sévit un taux de chômage de 90 p. 100, y voit un élément clé de son plan de rétablissement économique. La formation se tiendra dans la première nation Pikangikum, dans la municipalité de Red Lake et dans la ville de Dryden, ce qui aura des retombées positives sur ces collectivités. Le projet engendrera de nombreux autres besoins en formation et, à cet effet, la municipalité de Red Lake a entamé des discussions avec deux établissements, Confederation College et Northern College of Applied Arts and Technology, en vue de la construction de locaux sur place.

Ce type de discussions inclut désormais les exigences de formation du secteur des services et du secteur médical. Nous constatons donc des avantages immédiats au lancement du projet Two Feathers. Au bout du compte, nous en attendons la création de 500 emplois directs et indirects; pour nous, c'est un chiffre considérable.

Des projets de cette ampleur sont rares dans l'histoire de Red Lake. Il est donc essentiel de saisir l'occasion qui s'offre. C'est un projet essentiel pour la création d'emplois, avec des ramifications positives pour le rétablissement économique de la région. Red Lake sera bien placée pour attirer les entreprises qui, à l'avenir, appuieront et offriront des services au plan de production de produits forestiers Two Feathers. Il se créera également des emplois dans le domaine social et ceux de la culture, de la médecine et de l'éducation.

• (1545)

Pour entamer le processus, la municipalité de Red Lake, la Two Feathers Corporation et Goldcorp, une compagnie minière locale, ont établi un partenariat pour faire l'acquisition des 142 hectares de terrains nécessaires pour ce projet. Il s'agissait en soi d'une initiative sans précédent car auparavant il aurait été impensable que des compagnies minières cèdent leurs terres, particulièrement à Red Lake. Elles tenaient à conserver l'ensemble de leurs terrains miniers en raison de leurs intérêts miniers, et nous sommes donc reconnaissants à Goldcorp.

Les avantages économiques qui résulteront de ce projet sont importants. Sans vous citer de chiffres, on peut simplement imaginer l'impact d'un projet de cette envergure. L'investissement total du projet dans la région s'élèvera à environ 160 millions de dollars, y compris le site de cogénération d'énergie à partir de la biomasse. C'est pratiquement l'équivalent de construire une nouvelle mine d'or. Cela n'inclut pas d'investissements concernant le parc industriel voisin, de 40 hectares. Le projet de parc industriel Two Feathers produira des recettes fiscales importantes pour la municipalité. C'est un aspect très important de la participation de la municipalité à ce programme. Il est essentiel que la municipalité augmente dès maintenant son assiette de calcul, parce que nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de continuer à augmenter les taxes locales.

Je vais vous expliquer comment l'or nous a appauvris. Comme la plupart d'entre vous le savent, Red Lake est sans doute le haut lieu de l'exploitation de l'or en Amérique du Nord à l'heure actuelle. Plus on trouve de l'or, plus les mines s'agrandissent, et plus les mines s'agrandissent, plus elles ont d'installations souterraines. Cela, selon la Loi ontarienne sur les mines les exempte de payer des taxes locales. Il s'agit de méga mines. Elles transfèrent leurs garages, leurs stations de pompiers, leurs boutiques, leurs cafétérias et leurs bureaux d'ingénierie sous terre et ne payent pas de taxes locales sur ces installations. Donc, plus on trouve de l'or, moins on paye de taxes. Ce n'est pas une bonne combinaison, particulièrement lorsque l'or vaut environ 1 000 \$ l'once aujourd'hui.

Les entreprises ou les industries canadiennes et internationales auront énormément de possibilités d'investir dans des jeunes entreprises, de transférer leurs activités à Red Lake ou de les élargir. Cette technologie de pointe établie à Red Lake pourrait être un modèle de projets similaires ailleurs. Nous prévoyons que Red Lake pourrait devenir le centre d'excellence en ce qui concerne les projets de traitement du bois à valeur ajoutée grâce à cette technologie moderne. C'est l'occasion d'utiliser les piliers de la durabilité qui permettent de faire la meilleure utilisation de nos ressources naturelles et d'en tirer la plus grande valeur. Nous souhaitons nous positionner de manière à ce que tous les investisseurs possibles aient de nous une image positive et favorable.

C'est là où la situation devient légèrement différente. De quoi avons-nous besoin pour que cela devienne réalité? Nous invitons le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de ministères comme AINC, Industrie Canada, et FedNor, à participer à cette entreprise commune. Cette participation peut prendre diverses formes, comme des dépenses d'équipement, un engagement et des efforts de coordination pour garder le projet sur les rails. La municipalité de Red Lake aura besoin d'aide pour améliorer l'infrastructure et la prestation de services dans le cadre du projet.

Ce projet aura besoin d'une main-d'oeuvre bien formée, qualifiée et adaptable, capable de devancer les exigences mondiales. Le projet aura besoin de capital supplémentaire au fur et à mesure que nous ferons appel à de nouvelles technologies pour rester en tête du peloton. Le projet comportera un volet prévoyant l'utilisation de la biomasse avec tous les avantages que cela comporte, y compris une dépendance moins grande de l'énergie hydroélectrique et de la combustion de combustibles fossiles. Le projet aura besoin de nouvelles stratégies de mise en marché, entre autres vers les marchés étrangers. Il s'agit d'un projet qui est très axé sur les marchés et qui nécessitera un développement immédiat du site pour que la construction puisse débuter immédiatement. Oui, nous demandons votre aide et nous vous demandons de devenir notre partenaire.

La municipalité de Red Lake est fière de participer à ce projet. Nous considérons que c'est l'occasion pour les gouvernements fédéral et provincial, les municipalités, les premières nations, l'industrie privée et les investissements étrangers d'aider à remettre sur pied l'industrie forestière canadienne. Nous ne voulons pas laisser passer cette occasion qui pourrait nous permettre de créer d'autres débouchés ultérieurement. Nous vous demandons de collaborer avec nous à cette entreprise prometteuse, qui est une première pour le Canada.

En terminant, au nom de tous les partenaires et résidents de Red Lake, je tiens à vous remercier de cette occasion tout à fait unique que vous nous offrez.

• (1550)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à Ann Krassilowsky, de la ville de Dryden, dont elle est la mairesse.

Nous vous cédon la parole. Vous avez dix minutes.

Mme Anne Krassilowsky (maresse, Ville de Dryden): Je vous remercie, monsieur le président, et je tiens à vous remercier, mesdames et messieurs, de cette occasion que vous nous offrez.

À Dryden, nous faisons face à de graves difficultés attribuables, en grande partie, au ralentissement de l'activité dans le secteur forestier. Nous savons que les gouvernements, tant à l'échelle fédérale que provinciale, comprennent pleinement les répercussions d'une telle situation sur des collectivités comme Dryden, qui dépendent des

ressources, et la situation que nous vivons. Nous sommes heureux de présenter le point de vue de Dryden et apprécierons toute aide directe ou indirecte que vous serez en mesure de fournir pour notre collectivité pour qu'elle puisse redevenir prospère.

Nous sommes, en fait, un centre régional très prospère dans les domaines des affaires, de la santé et des services professionnels. Nos ressources naturelles soutiennent notre style de vie sain et dynamique et représentent le fondement de notre communauté très moderne. Grâce à votre aide, nous espérons que cela continuera.

Nous nous trouvons à mi-chemin entre Thunder Bay et Winnipeg. Nous comptons une population d'environ 8 200 habitants et une zone commerciale d'environ 35 000. Si vous venez nous rendre visite, je me ferai un plaisir de vous accueillir dans notre ville située en pleine nature.

Nous étions, et nous sommes tributaires des ressources naturelles. L'industrie forestière représente probablement environ 70 p. 100 de notre économie locale. Au cours des cinq dernières années, le nombre d'emplois à l'usine locale est passé d'environ un peu plus de 1 200 à aujourd'hui environ 520. Si vous multipliez cela par quatre, dans une famille ordinaire, cela a d'énormes répercussions sur le commerce direct et indirect.

Parallèlement, l'usine a investi environ 250 000 \$ pour l'entretien et le fonctionnement. Les responsables de l'usine font preuve d'une très grande efficacité pour ce qui est d'examiner les économies qui leur permettront de poursuivre leurs activités et de soutenir notre collectivité.

La perte d'emplois directs, si elle s'était produite ici, aurait entraîné la perte d'environ 67 000 emplois de qualité. Vous pouvez imaginer les répercussions que cela aurait. De nombreux emplois indirects dans le secteur forestier ont également disparu. C'est une situation que vivent désormais de nombreuses collectivités tributaires du secteur forestier, situées dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Je suis présidente de Northwestern Ontario Municipal Association, qui représente 35 collectivités. Je peux vous dire que pratiquement chacune d'entre elles fait face au même problème.

Nous avons un faible taux de chômage. Nous étions une communauté d'affaires prospère. Nous connaissions une croissance et un développement modérés. Dryden a, en fait, ciblé des secteurs de diversification économique, qui comprennent la foresterie à valeur ajoutée, l'exploitation minière, le tourisme, l'éducation, les services de santé et particulièrement, l'énergie verte.

À cause de ces pertes d'emplois, aujourd'hui le revenu moyen d'une famille est de 16 p. 100 inférieur à celui que l'on enregistre dans le reste de l'Ontario, et nous constatons une augmentation de plus de 50 p. 100 du nombre de cas dont nous devons nous occuper dans le cadre du programme Ontario au travail. Le recours aux banques d'alimentation locales augmente de façon régulière. L'activité dans le secteur de la construction en ville est devenue pratiquement inexistante. C'est sans doute le taux le plus faible d'activité affiché par ce secteur en dix ans.

Nous constatons avec beaucoup de tristesse l'exode de nos jeunes, et c'est un phénomène qui se répand dans l'ensemble du Nord-Ouest de l'Ontario au fur et à mesure que les possibilités d'emplois disparaissent. Notre ville est obligée d'augmenter les taxes à un taux qui dépasse le coût de la vie sinon elle devra commencer à éliminer et réduire de façon draconienne les services. Nous devons prendre cette mesure pour entretenir et remplacer l'infrastructure nécessaire qui est en train de se détériorer. Comme vous le savez, nous avons présenté à plusieurs reprises des demandes par l'intermédiaire du Fonds pour l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario, mais malheureusement sans succès. Nous voulons remplacer notre usine de traitement des eaux usées, dont le coût s'élèvera à environ 21 millions de dollars.

À l'heure actuelle, le secteur des pâtes et papiers est en train de faire une évaluation de la taxation, qui retire environ deux millions de dollars des coffres de Dryden, ce qui aura d'énormes répercussions sur notre collectivité.

Les coûts du maintien de l'ordre grimpent en flèche car évidemment le tissu social de notre collectivité commence à se désagréger.

Des entreprises ont fermé leurs portes. Il y a un peu partout en ville des panneaux annonçant des locaux vacants, ce que nous n'avions jamais vu par le passé. Nous avons réagi en établissant un nouveau plan stratégique qui met l'accent sur la croissance économique. Nous avons mis en oeuvre le plan d'amélioration communautaire. Nous avons investi dans la revitalisation du centre-ville, grâce au financement offert par FedNor et OSTAR, l'initiative de développement des collectivités rurales et des petites localités de l'Ontario. Comme je l'ai dit, nous faisons partie de la NOMA et de l'Ontario Forestry Coalition.

La ville a travaillé étroitement avec notre usine et notre industrie forestière, et nous continuons de collaborer avec elles pour trouver des solutions aux problèmes. Les questions forestières relèvent de la compétence des provinces. Nous le savons, mais la restructuration, l'approvisionnement en fibres, la Loi sur les espèces en péril, et le droit de coupe continuent de nous poser des difficultés à nous tous.

La situation mondiale et ses retombées échappent à notre contrôle à Dryden. La Dryden Economic Development Corporation a été créée pour se lancer énergiquement à la recherche de possibilités de diversification économique grâce au maintien et à l'expansion des entreprises et à l'investissement commercial.

Nous avons présenté une demande au programme à l'intention des collectivités forestières mais sans plus de succès.

• (1555)

À l'heure actuelle, nous sommes en train de travailler à la création du centre régional d'innovation pour la forêt septentrionale destiné à appuyer la recherche et le développement en foresterie à valeur ajoutée et le transfert de connaissances que possède la Finlande, qui est un projet Two Feathers dont mon collègue a parlé. Nous continuons à travailler en collaboration avec nos voisins des premières nations à un certain nombre de projets et d'initiatives qui seront avantageux pour Dryden.

Nous aimerions particulièrement que le financement accordé par FedNor augmente. Nous travaillons à élaborer des projets et des politiques dans la production d'énergie photovoltaïque, solaire et à partir de la biomasse, ainsi qu'à l'aménagement de notre secteur riverain durable.

Les possibilités d'aide fédérale à l'intention des petites localités tributaires de l'industrie primaire représentent la mise en oeuvre très

rapide de la fiduciaire pour le développement communautaire annoncée récemment et permettra de s'assurer qu'elle ne s'applique qu'aux petites localités tributaires d'une seule industrie primaire.

Nous aimerions recevoir une aide financière dans le cadre de programmes de subventions ciblés pour l'infrastructure comme le programme du Fonds Chantiers Canada. Compte tenu des difficultés que nous avons à financer notre nouvelle usine de traitement des eaux usées, il nous faut savoir ce qu'il en est à cet égard, quand ces fonds seront accessibles, à quoi ils seront destinés et les critères qui sont prévus.

Nous sommes à la recherche d'investissements pour une importante voie de transport. Lorsqu'on attribue des fonds pour les routes, il faut relever la norme, pour investir peut-être sur une distance plus courte mais dans une route de meilleure qualité qui ne se détériorera pas au bout de six mois.

Il nous faut une marge de manoeuvre pour adapter les programmes aux besoins régionaux, et il nous faut une fois de plus un financement accru pour FedNor.

En ce qui concerne l'aide financière temporaire, lorsque l'assiette fiscale diminue considérablement — entre 8 et 10 millions de dollars, nous avons besoin d'aide pour la recherche, le développement et la formation afin de nous permettre d'assurer la transition du secteur forestier fondé sur les produits primaires et sa main-d'oeuvre vers le développement de produits à valeur ajoutée, et nous devons alors offrir une aide au recyclage et à la formation aux citoyens des localités touchées pour leur permettre de demeurer dans leurs localités. Nous avons des gens qui sont obligés d'aller travailler dans d'autres régions du Canada, particulièrement vers l'ouest et le nord, et qui doivent téléphoner à leurs enfants pour leur souhaiter bonne nuit. Ce n'est pas une bonne chose.

Nous avons besoin de fonds pour les dépenses de capital afin de créer le centre d'innovation pour la forêt septentrionale à Dryden qui répondra aux besoins de la région et qui permettra de stabiliser le financement pour les aéroports locaux, régionaux et les petits aéroports partout dans le Nord-Ouest et au Canada.

Il faudrait envisager d'établir une plus grande présence fédérale dans les localités tributaires d'une industrie primaire.

Il faut également offrir des incitatifs aux localités qui participent à des entreprises économiques avec les premières nations dans le secteur privé. Et nous aimerions également que vous accélériez le règlement des revendications territoriales de nos premières nations voisines de manière à stimuler l'activité économique dans le Nord et la création d'emplois?

Toute cette situation a énormément de répercussions au niveau des familles. Elle détruit la vie familiale. Cela ne devrait pas se produire dans un pays comme le Canada. Nous avons la chance de vivre ici. C'est un merveilleux pays. Je vous demande de nous aider.

Je vous remercie du temps que vous nous avez accordé.

• (1600)

Le président: Merci beaucoup de votre exposé.

Nous allons maintenant passer à la Fédération des chambres de commerce du Québec.

Nous avons Jean Laneville. Si vous voulez bien commencer.

[Français]

M. Jean Laneville (économiste, Fédération des chambres de commerce du Québec): Bonjour et merci pour l'invitation. C'est toujours très apprécié.

Qu'est-ce que la Fédération des chambres de commerce du Québec? Rapidement, c'est 162 chambres de commerces et 57 000 membres. Nous prétendons être le réseau d'affaires le plus important du Québec et le plus représentatif, étant donné que nous sommes dans toutes les régions administratives au Québec, mais également dans tous les secteurs économiques. C'est ce qui nous amène ici. Il y a des membres de notre fédération dans le secteur manufacturier.

[Traduction]

Le président: Vous voudrez peut-être ralentir un peu pour que nos interprètes arrivent à vous suivre.

[Français]

M. Jean Laneville: La Fédération des chambres de commerce du Québec est un réseau très important.

Entrons dans le vif du sujet. Pourquoi les entreprises des secteurs forestier et manufacturier ont-elles besoin de l'appui financier du gouvernement?

Lorsqu'on parle de soutien aux entreprises, il y a deux idéologies économiques. Il y a ceux qui prônent le laisser-faire, qui croient que les mécanismes de marché vont réallouer l'ensemble des ressources de la manière la plus efficace et pour apporter le bénéfice net le plus élevé pour l'ensemble de la population. D'autre part, il y a ceux qui prônent un peu plus une intervention du gouvernement et qui croient que la création d'emplois et l'essor économique nécessitent le soutien du gouvernement.

D'entrée de jeu, je tiens à souligner qu'à la Fédération des chambres de commerce, on ne fait pas dans l'idéologie. Nos membres font face à des problèmes concrets et réels, et nous croyons que pour y remédier, il faut adopter des approches pragmatiques. La fédération voit quatre raisons pour lesquelles le gouvernement devrait offrir une aide directe et fiscale aux secteurs forestier et manufacturier. La première est la compétitivité et l'investissement; la deuxième, la diversification économique; la troisième, l'équité concurrentielle; et la quatrième — je pense que les deux panélistes qui m'ont précédé seront heureux —, le développement régional.

À propos de la compétitivité et des investissements, tout le monde sait que depuis le début des années 2000, la concurrence étrangère a entraîné une restructuration dans notre secteur manufacturier, qui fut accélérée par l'appréciation fulgurante du dollar canadien. La fédération croit que cette restructuration est normale et saine. Le gouvernement ne doit pas intervenir pour l'empêcher, mais il doit plutôt accompagner les entreprises et les aider à faire face aux défis de cette restructuration.

Nous croyons que les entreprises ont besoin d'aide. La restructuration, présentement, se fait à toute vitesse. C'est un nouveau phénomène. On n'a jamais vu pareille concurrence étrangère envahir tant le marché intérieur qu'étranger. Les fluctuations du dollar affectent un peu, voire beaucoup, les décisions d'affaires des entreprises. Également, la force du dollar fait en sorte que les investissements deviennent moins profitables, alors que par le passé, la faiblesse relative du dollar constituait un avantage comparatif. Aujourd'hui, c'est la compétitivité de nos entreprises qu'il faut mettre de l'avant. L'enjeu de la productivité et de la compétitivité est primordial.

Le problème est que les entreprises des secteurs manufacturier et forestier hésitent à investir. Le dollar crée un peu d'instabilité, mais diminue également un peu leurs marges de profit lorsqu'elles exportent.

Nous croyons que le gouvernement a un rôle à jouer. D'une part, le gouvernement devrait diminuer davantage le fardeau fiscal des

entreprises. À cet égard, nous saluons l'engagement du gouvernement à réduire graduellement le taux d'imposition des sociétés à 15 p. 100 d'ici 2012. Toutefois, nous croyons que la baisse de la TPS a empêché une mise en application plus rapide du fardeau fiscal des entreprises, ce qui, de notre avis et de celui de la plupart des fiscalistes au Canada et ailleurs, aurait été beaucoup plus profitable pour l'économie canadienne.

La deuxième bonne raison pour laquelle le gouvernement devrait aider les secteurs manufacturier et forestier est la diversification économique. Je ne vous apprend rien, encore une fois, en vous disant que sous l'impulsion du renchérissement des matières premières et de l'amélioration du terme de l'échange canadien, le secteur manufacturier et des ressources naturelles et, indirectement, celui des services, suite à l'effet de richesse, a gagné en importance au Canada, alors que sous l'effet de l'appréciation du dollar, le secteur manufacturier a perdu des plumes.

Il est, selon nous, primordial que le gouvernement s'assure que son économie reste diversifiée, et ce, pour une bonne raison: le boum dans le secteur des ressources naturelles ne peut qu'être temporaire. Si ce n'est le prix des ressources naturelles qui un jour diminuera, ce sera l'épuisement des ressources, tout simplement.

Par conséquent, afin d'assurer une croissance à long terme de notre économie, il faut éviter la désindustrialisation. Le mot est peut-être fort, mais présentement, on voit une diminution de la production, de l'emploi et de l'investissement dans le secteur manufacturier québécois. On pourrait commencer à croire qu'il y a effectivement une désindustrialisation.

Afin d'éviter pareille situation, il nous apparaît nécessaire que le gouvernement poursuive et bonifie ses politiques industrielles. Nous recommandons que ces politiques soient axées sur l'augmentation de la compétitivité. Il faut investir dans des projets porteurs. Or pour nous, ce qui est porteur, c'est la compétitivité. Nous pensons que le gouvernement devrait accorder une certaine importance à cet aspect.

La troisième raison pour laquelle le gouvernement devrait soutenir les secteurs manufacturier et forestier est l'équité concurrentielle, qui consiste en l'argument économique *to level the playing field*. Certaines industries, comme l'industrie de l'aéronautique du Brésil, sont fortement subventionnées. Par exemple, Embraer reçoit beaucoup d'argent de l'État.

• (1605)

Si nous voulons permettre aux entreprises canadiennes d'être performantes à l'échelle internationale, il faut les soutenir financièrement. C'est navrant, mais le fait est qu'elles subissent un désavantage concurrentiel immédiat sur le marché mondial du fait que d'autres pays subventionnent leurs industries. Il nous paraît quelque peu frustrant de devoir subventionner les multinationales, mais il faut accepter l'évidence et être pragmatique. Les autres pays le font, et si nous ne le faisons pas, nous allons perdre des compagnies indispensables à l'économie canadienne.

On parle de soutien aux secteurs manufacturier et forestier, et ça implique toute une dimension de développement économique régional. Je ne vous apprend rien en disant que la plupart des gouvernements ont une longue histoire en matière d'intervention dans ce domaine. Il est en effet de leur devoir de limiter les disparités sociales, d'équilibrer le développement économique et de répartir la richesse à l'intérieur des frontières de leur pays.

À cet égard, il existe essentiellement trois outils: la fiscalité, les paiements de transfert et l'aide sectorielle. Au cours des dernières années à l'échelle mondiale, notamment aux États-Unis et en Europe, l'aide sectorielle a visé davantage le secteur manufacturier, entre autres en raison de la concurrence de pays comme la Chine. Ce troisième outil de développement économique régional, l'aide sectorielle, vise deux objectifs: protéger les secteurs économiques importants pour les régions et renforcer la compétitivité des régions en misant sur les industries de pointe ou en croissance.

Selon nous, ces deux objectifs sont complémentaires. Le gouvernement conservateur a posé un beau geste en mettant en oeuvre l'aide sectorielle destinée aux régions touchées par la crise des secteurs forestier et manufacturier. Dans le budget de 2008, on l'a appelée la Fiducie nationale pour le développement communautaire. D'une part, cet argent va être utilisé pour restructurer les compagnies et les industries en difficulté qui sont importantes pour les régions du fait que leur production est basée sur les atouts régionaux. Ce sont des entreprises dont le fondement économique est justifié. D'autre part, il va servir à recycler les travailleurs qui ont perdu leur emploi dans ces secteurs économiques, c'est-à-dire qu'on va les aider à intégrer des secteurs économiques en croissance, notamment le secteur minier.

Toutefois, on regrette que l'aide accordée aux secteurs forestier et manufacturier par l'entremise de la Fiducie nationale pour le développement communautaire n'ait pas été assez élevée. La part versée au Québec est moins importante que le poids économique du secteur manufacturier québécois, en termes de production et d'emplois. Nous avons dit qu'il fallait non seulement bonifier cette aide au Québec, mais également changer la formule de redistribution. Dans ce cas-ci, redistribuer l'argent selon la démographie n'a pas de sens, étant donné que le secteur manufacturier québécois représente une part plus importante de l'ensemble de l'économie canadienne. On a un peu regretté cette aide.

Le fait qu'on accorde une aide de 250 millions de dollars au secteur de l'automobile lors du dernier budget et qu'il s'agisse d'un fonds destiné à l'innovation nous a surpris également. Nous savons tous que ce secteur est concentré en Ontario. M. Flaherty a dit que cette somme allait être utilisée pour créer la voiture verte de demain ou du moins pour en faire le design. Or, à notre connaissance, on ne fait pas beaucoup de design automobile au Canada. Nous nous demandons par conséquent si cet argent aurait pu être mieux investi. Nous croyons que les retombées de l'innovation auraient pu être plus importantes s'il s'était agi des sciences de la vie ou de l'aéronautique, des secteurs où l'on fait de la recherche et développement et où l'on fait réellement du design de produit.

Comme tout contribuable s'attendant à être soutenu par le gouvernement s'il n'a pas les ressources nécessaires pour subvenir à ses propres besoins, la Fédération des chambres de commerce du Québec croit que les entreprises canadiennes et québécoises devraient pouvoir compter sur l'aide du gouvernement lorsqu'elles connaissent des situations difficiles qui sont un peu hors de leur contrôle. Elles n'avaient en effet aucun contrôle sur la récente appréciation du dollar canadien. Cette situation crée vraiment beaucoup de problèmes dans les entreprises. Celles-ci se posent

beaucoup de questions. Entre autres, elles se demandent si elles doivent continuer à investir au Québec ou au Canada.

Conséquemment, la Fédération des chambres de commerce du Québec encourage fortement le gouvernement à développer des politiques d'aide temporaire spécifiquement pour les entreprises qui connaissent une situation financière difficile. Évidemment, un juste équilibre est nécessaire afin que le gouvernement n'en vienne pas à subventionner des industries dont la raison d'être n'est pas économiquement justifiable. À la Fédération des chambres de commerce du Québec, nous demandons depuis une éternité déjà que le Canada se dote d'un régime fiscal compétitif qui favorise la création de richesses et de politiques gouvernementales structurantes, notamment des politiques d'aide qui assurent la compétitivité et la prospérité à long terme de l'économie canadienne.

Merci beaucoup.

•(1610)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant céder la parole à notre dernier témoin, avant de passer aux questions et réponses.

Nous accueillons, de DesRosiers Automotive Consultants Inc., M. Dennis DesRosiers.

Vous avez la parole.

M. Dennis DesRosiers (analyste indépendant de l'industrie, DesRosiers Automotive Consultants Inc.): Merci beaucoup.

Je me sens un peu mal à l'aise parce qu'en fait, je suis issu d'une industrie qui est raisonnablement performante et qui est bien positionnée face à l'avenir. Cela dit, ne vous déplaît, nous aussi nous avons nos bobos, et je vais en évoquer quelques-uns, mais nous semblons avoir davantage fait ce qu'il faut que le contraire.

Pour commencer, lorsqu'on parle du secteur automobile, il faut considérer les constructeurs proprement dits sous un angle différent de celui des fabricants de pièces détachées et de machineries d'outils qui travaillent pour l'industrie. Ces deux secteurs sont très différents. Tous deux travaillent dans un secteur planétaire, et c'est assurément vrai pour les constructeurs, mais par contre le secteur des pièces détachées est davantage ciblé sur l'Amérique du Nord.

Dans le secteur automobile, on parle de trois erreurs très distinctes. Je ne vais pas en parler de façon détaillée, mais la première erreur est survenue lorsque Henry Ford a traversé la rivière Detroit pour venir ouvrir une chaîne à Walkerville. Au Canada, nous nous sommes retrouvés fort de 60 ou 65 ans d'expérience automobile avec pour résultat un secteur terriblement inefficace, grevé par des tarifs douaniers très élevés et dépourvu de toute rationalisation de l'infrastructure de production. Cet état de choses s'est terminé avec la Commission royale de 1963, la Commission Bladen, qui avait mis le doigt sur tous ces problèmes en proposant une série de politiques qui, par des chemins détournés certes, ont fini par produire le Pacte de l'automobile.

C'est là qu'a commencé notre seconde erreur, une erreur qui, pourtant, a beaucoup profité au secteur automobile.

Il est important à mes yeux de bien comprendre que le Pacte de l'automobile était une entente d'exonération douanière mais qui était loin, très loin, de ressembler à un accord de libre-échange. Le Pacte de l'automobile comportait d'importantes sauvegardes — notamment des ratios entre la production et la vente et une garantie de valeur ajoutée — des sauvegardes qui ont contribué à fort bien protéger l'industrie pendant son développement. Si le Pacte de l'automobile a un défaut, en raison même de la nature de ces sauvegardes, cela a contraint l'industrie... Ceux qui ont profité du Pacte de l'automobile, c'était uniquement les protagonistes nord-américains, GM, Ford et Chrysler, mais c'était une industrie extrêmement bien protégée, et c'est quelque chose qui, à mes yeux, exige d'être parfaitement compris.

Issu du Pacte de l'automobile, le secteur des pièces détachées, cela aussi il faut bien le comprendre, s'est trouvé décimé. On parle beaucoup à l'heure actuelle des graves difficultés de ce secteur. C'est un secteur qui a vécu ces régénérations. Le Pacte de l'automobile a éliminé plus de la moitié des compagnies et environ deux tiers des emplois associés au secteur des pièces détachées, mais il s'est résumé à un noyau dur, ce cadre général offert depuis 1965 par le Pacte de l'automobile et qui a permis la croissance, une croissance extrêmement profitable, du secteur des pièces détachées. Aujourd'hui, notre compagnie la plus prospère dans ce secteur est Magna International, une compagnie qui a ouvert ses portes l'année même de l'entrée en vigueur du Pacte de l'automobile, 1965.

Tout cela a donc permis l'épanouissement de quelques compagnies très profitables, mais depuis lors, le secteur de l'automobile a changé. Ce changement, très explicite, a été la mondialisation. Le Pacte de l'automobile suffisait tant et aussi longtemps que nous avions une industrie basée en Amérique du Nord, parce que c'était les compagnies nord-américaines qui en profitaient, mais on n'avait pas prévu la mondialisation de l'industrie. Notre industrie est devenue de plus en plus planétaire. Nous pouvons le constater tous les jours; il suffit en se promenant de regarder le nombre de véhicules de marque étrangère qui sillonnent les routes. L'an dernier, les consommateurs canadiens ont acheté 55 p. 100 de véhicules étrangers contre 45 p. 100 de véhicules construits par GM, Ford, Chrysler.

Le Pacte de l'automobile n'était pas le bon vecteur de politique pour aller de l'avant. Il a fini par disparaître graduellement avec les accords de libre-échange et l'ALENA, et au bout du compte, c'est le recours à l'OMC en 1999 qui a fini par en sonner le glas.

Et c'est cela qui a été le point de départ de la troisième époque, celle que notre secteur automobile vit actuellement. Depuis le début de cette troisième époque, nous nous en tirons raisonnablement bien. Du point de vue des chaînes de montage, nous avons virtuellement réinvesti tout ce que nous avions dans ces chaînes. Nous avons réussi à faire venir environ 1,5 milliard de dollars de capitaux d'innovation dans le secteur des chaînes de montage, avec de gros investissements consentis par Chrysler, Ford et General Motors sur le plan de l'innovation avec des installations de recherche et de développement. Honda et Toyota sont moins axés sur cela, mais les deux compagnies ont également beaucoup investi en recherche et en développement au Canada et elles ont fort bien réussi. Notre base d'opération est donc solide.

Contrairement à ce que vous pourriez lire dans le *Globe and Mail* du matin, la production de véhicules automobiles a augmenté au Canada l'an dernier, et pas le contraire; l'an dernier également, le nombre d'emplois dans le secteur de la construction automobile a augmenté, il n'a pas diminué. Le problème que nous avons dans le secteur automobile, c'est que certaines composantes de ce secteur se

sont délitées, et de façon très marquée même. Les compagnies nord-américaines traditionnelles ont perdu environ quatre millions d'unités de production. Ces unités ont disparu à tout jamais, des chaînes ont fermé et elles ne rouvriront jamais. Mais à leur place, nous avons réussi à faire venir cinq investissements planétaires. Quatre de ces investissements font déjà tourner des chaînes de montage et le cinquième, dans le courant de l'année ou au début de l'année prochaine, va se concrétiser par l'ouverture de la seconde usine de Toyota. Chaque emploi perdu sur les chaînes de montage de GM, Ford et Chrysler a été remplacé par un emploi de l'un de ces intervenants planétaires.

● (1615)

Nous nous en sommes fort bien tirés en cela, parce que nous ne nous sommes pas limités à investir dans les chaînes de montage, nous avons investi dans l'innovation et dans la ressource humaine, et il est surprenant de voir les sommes qui ont été consacrées à l'amélioration des compétences dans le secteur du montage. Nous sommes donc fort bien positionnés à cet égard.

En ce qui concerne le secteur des chaînes de montage, ce qui nous nuit, c'est une crise de confiance, dans la mesure où, lorsqu'on songe à la prochaine série d'investissements, nous avons tendance à dire, en bons Canadiens que nous sommes: « Ah, comment allons-nous bien pouvoir réunir cet argent? Nous n'avons plus de Pacte de l'automobile, nous n'avons pas ceci ou cela à notre disposition pour nous aider ». Certains d'entre nous font preuve d'un peu plus de confiance à l'endroit de la force vive du Canada, sachant que ce que nous avons pour nous ici va nous aider dans ce sens. Ce n'est pas une garantie, peut-être va-t-il falloir travailler plus dur.

Le secteur des pièces est une tout autre histoire dans cette troisième ère dont nous parlons. Nous avons perdu l'essentiel du secteur des pièces... Mais je vais pour commencer faire un retour en arrière. Le secteur des pièces était dans l'ensemble une réussite après la restructuration du Pacte de l'automobile. Nous avons commencé avec environ 25 000 salariés, et nous sommes passés, littéralement parlant, à environ 10 000 seulement dans le secteur des pièces. Ce chiffre a augmenté depuis le début des années 70 jusqu'au début de notre décennie, pour passer à 100 000 salariés, une croissance de 1 000 p. 100 dans cet environnement quasiment équivalent à un libre-échange. Comme je vous l'ai déjà dit, c'est un secteur sous exonération douanière, mais protégé par des sauvegardes.

Depuis la restructuration de GM, de Ford et de Chrysler, nous avons perdu environ 10 000 de ces emplois, et c'est cela qui a marqué le point de départ de toute cette inquiétude dans l'industrie: « Oh mon Dieu, qu'est-ce qu'on va bien pouvoir faire? » Mais lorsqu'on regarde tous les emplois qui ont disparu, ils appartiennent à des catégories très traditionnelles. Pour commencer, pratiquement tous les emplois qui ont disparu — même si je ne peux pas le prouver, se trouvaient dans une compagnie étroitement liée à GM, Ford et Chrysler, mais qui avait été incapable d'emboîter le pas au processus de restructuration effectué par GM, Ford et Chrysler. Ainsi, comme elles avaient perdu quatre millions d'unités en vendant à ces compagnies, mais elles n'ont pas pu les récupérer auprès des protagonistes planétaires, les Honda et Toyota du monde. Ça c'est la première chose.

La seconde chose, et j'ai visité au moins la moitié, peut-être les deux tiers des fabricants de pièces détachées qui ont fermé leurs portes, j'ai pu constater que ces entreprises dataient d'une autre époque. Lorsqu'on va les visiter, on constate qu'elles n'ont pas investi, elles n'ont pas innové et elles n'ont pas non plus investi dans leurs ressources humaines. Le matin, je lis dans le *Globe and Mail* qu'une autre de ces petites usines ferme ses portes, et je ne peux m'empêcher de me demander pourquoi elle a attendu si longtemps pour le faire. C'est un peu comme si ces compagnies méritaient leur sort, pourrait-on dire, dans la plupart des cas, mais pas dans tous. Mais malheureusement, le filet a ratissé très large et certaines compagnies s'y sont trouvées prises à leur corps défendant.

Nous en sommes réduits à environ 10 000 salariés, mais le secteur des pièces détachées a quand même relativement bien réussi, au Canada, à compenser ses pertes, en se tournant vers l'étranger et en attirant plus de 150 compagnies étrangères du secteur des pièces détachées qui se sont implantées ici avec les technologies de production et les produits les plus modernes et aussi avec leur gestion à la fine pointe des ressources humaines. Ces compagnies sont venues remplacer énormément de nos propres compagnies qui avaient disparu dans le secteur des pièces de rechange. Il n'empêche que notre perte nette demeure à environ 10 p. 100, mais nous avons réussi à effectuer le virage, et à tout le moins nous sommes en train de le négocier, en faisant la transition entre un secteur extrêmement bien protégé contre les barrières non douanières et ciblé non seulement sur trois clients, et une industrie qui, dorénavant, acquiert une portée extrêmement planétaire.

À mon avis, il faut maintenant établir les règles d'engagement pour une politique automobile. Jadis, ces politiques qui étaient les nôtres étaient frappées du sceau des trois Grands. Par exemple, le Pacte de l'automobile profitait exclusivement à GM, à Ford et à Chrysler, et personne d'autre ne pouvait s'en prévaloir. Dans ce secteur industriel en progression, ceux qui établissent les politiques doivent maintenant agir avec beaucoup de prudence, et faire en sorte d'offrir une rigoureuse neutralité entre les compagnies protagonistes.

• (1620)

Ce n'est pas parce qu'une société japonaise connaît aujourd'hui un succès remarquable qu'il est impossible, pour nous, de connaître demain le même succès. De même, si GM, Ford et Chrysler se heurtent actuellement à des problèmes, rien n'empêche qu'ils les résolvent demain. Ce sont de grosses sociétés qui ne manquent pas de ressources; elles sont à même de résoudre leurs problèmes et de connaître le succès à l'avenir. Observez donc une neutralité absolue entre les concurrents du secteur privé et débarrassez-vous des politiques mises en place qui ont été axées sur les entreprises.

Deuxièmement, notre secteur industriel s'est internationalisé, du moins pour les usines de montage; du côté de la fabrication de pièces, il est en cours d'internationalisation. Adoptez donc une vision mondiale du développement à tous les niveaux de l'industrie, notamment quand il s'agit de promouvoir l'investissement. Arpentez les rues de l'Europe, du Japon, de la Corée et de la Chine pour y chercher la crème de la crème et la convaincre de venir au Canada. Ne vous contentez pas de vous en remettre aux intervenants déjà présents au Canada à cet effet.

Dans le secteur de l'automobile circule une blague éculée selon laquelle il n'est pas nécessaire d'enlever plus d'un gant pour compter les fournisseurs de pièces détachées canadiens qui sont prospères — et certainement pas d'enlever chaussette ou soulier. Une fois qu'on a énuméré Magna, Linamar, Westcast et Martinrea, on se demande un peu qui serait le cinquième. En se creusant les méninges, on arrive

peut-être à trouver un cinquième nom, voire, si on n'est pas difficile un sixième ou un septième.

Du côté canadien, l'assise est donc incertaine et le succès, limité. Par contre, entre 150 et 200 sociétés internationales sont entrées sur le marché et s'arrangent pour tirer leur épingle du jeu. Vive l'approche internationale, donc; il ne faut pas en avoir peur.

Tout succès doit reposer sur un principe de base: que nous entourons les pays les moins coûteux.

Je conclurai avec la recommandation suivante: promouvoir l'efficacité. C'est le mot clé, dans l'industrie automobile. Dans une industrie internationale comme l'automobile, promouvoir l'efficacité est absolument essentiel: stimuler l'investissement pour mettre en place la meilleure infrastructure possible, élaborer une fiscalité et une réglementation favorables à l'efficacité et mettre en place des politiques pour les ressources humaines. Tel est le secret du succès dans l'automobile à l'avenir?

Merci.

Le président: Merci beaucoup, Dennis. Vous êtes au Canada, vous êtes un Canadien. Un optimisme comme le vôtre fait généralement sourcilier.

M. Dennis DesRosiers: En fait, je me débrouille vraiment bien aujourd'hui, mais comme je suis Canadien, je dois être modeste.

Le président: Nous vous en sommes tout à fait reconnaissants. Je vous ai laissé parler un peu plus longtemps parce que vous étiez tellement optimiste, et que c'est rafraîchissant pour le comité. Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer aux questions. Je cède la parole à Ken Boshcoff. Vous avez sept minutes.

M. Ken Boshcoff (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je poserai trois brèves questions et j'essaierai de les adresser à des personnes précises, mais je suis sûr que d'autres témoins voudront répondre également.

L'autre jour, le comité des ressources naturelles a appris que la Fiducie pour le développement communautaire, qui représente un milliard de dollars, sera simplement transférée aux provinces et aux territoires, avec un faible financement pour les activités de base et un montant par habitant, sans exiger que cette fiducie soit utilisée pour le secteur forestier et sans aucune condition établie par le gouvernement fédéral quant à la façon dont cet argent serait utilisé.

Cette somme d'un milliard de dollars est répartie sur trois ans. Nous pensions tous qu'il s'agissait d'un financement d'un an, donc cela dilue encore plus un montant que de nombreuses personnes considéreraient déjà insuffisant. Aucune municipalité, aucun syndicat ni aucune industrie n'ont été consultés sur la façon de répartir ce fonds.

Peut-être que la mairesse Krassilowsky voudra répondre à cette question une fois que j'aurai terminé de poser mes questions. Comment aimeriez-vous que cet argent soit remis, et quel serait un programme efficace pour une municipalité comme la vôtre, ou pour M. Vinet?

Monsieur Leitao, j'ignore si vous le savez, mais on a dit ce matin même qu'il y a très peu, voire aucune entreprise forestière qui font leurs frais, qu'il s'agisse du bois d'oeuvre, des panneaux à copeaux orientés, des pâtes, du papier, du papier journal ou du papier recyclable. Nous avons également appris qu'un grand nombre d'entreprises n'ont peut-être plus de banque. J'espère que la vôtre fait exception à cette règle. Donc, voici la question avec laquelle vous pourriez nous aider. Quelle politique le gouvernement fédéral peut-il adopter pour faire en sorte que les banques ne soient pas présentes simplement durant cette crise mais après que sera terminée la restructuration, parce qu'elles ont besoin de vous?

Monsieur Laneville, vous êtes peut-être mieux en mesure de comprendre ce problème, qui est nouveau. Je sais que nous n'avons pas besoin d'un nouveau problème, mais il aggrave la situation, et il s'agit de l'énorme problème qui prend de plus en plus d'ampleur des services ferroviaires aux usines, de l'absence de wagons plats et de wagons pour transporter les pâtes, et de l'augmentation des taux qui oblige un grand nombre de ces usines de pâtes et papiers d'accumuler des stocks. Dans cette industrie, les stocks accumulés sont très vulnérables aux intempéries et à ce genre de choses. Il s'agit d'un problème national au niveau du transport dont certains d'entre vous pourront parler, je l'espère.

Je vous remercie, monsieur le président.

•(1625)

Le président: Nous avons trois questions ici. Qui veut commencer?

Madame Krassilowsky.

Mme Anne Krassilowsky: Je vous remercie.

Cela m'étonne. Je ne m'étais pas rendu compte que ce financement serait étalé sur trois ans.

Quels sont les critères précis qui permettent l'accès à ce financement? Quand sera-t-il disponible? Qu'est-ce que l'on entend par « infrastructure » pour ce qui est de présenter une demande pour avoir accès aux fonds de la fiducie? Qui va en assurer la mise en oeuvre? Est-ce que cet argent sera remis directement à la collectivité par le gouvernement fédéral? S'il est remis par l'entremise du gouvernement de l'Ontario, quelle est la proportion qui sera prélevée pour payer les frais d'administration?

J'ai toute une page de questions.

Ce qui me préoccupe le plus, c'est la façon dont nous allons avoir accès à ce financement, quand nous y aurons accès, à quoi ressemblera ce financement sur trois ans, et comment il sera acheminé au Nord-Ouest de l'Ontario, qui en a désespérément besoin, soit pour la recherche ou la formation, soit pour permettre aux travailleurs de retourner au travail.

En Ontario, chaque jour qui passe met une vie en péril. Les répercussions dans le Nord-Ouest de l'Ontario et dans le Nord sont énormes. Ce pourrait être une bonne chose de croire que tout va bien, mais la réalité est tout autre. Nous avons des familles déchirées à cause du manque d'argent — il n'y a pas d'argent pour la restructuration, pas d'argent pour des emplois, pas d'argent pour les besoins en formation. Nous avons des débouchés dans le secteur de l'exploitation minière pour lesquels il faut un financement. Est-ce que Bell Canada y participera? Est-ce que cet argent en fera partie?

Nous avons besoin de ce financement dès maintenant. Il doit bien exister un moyen de nous aider.

M. Phil Vinet: Oui, monsieur Boshcoff, c'est la même chose pour nous. Nous avons besoin de l'argent maintenant. Particulièrement en

ce qui concerne le projet Two Feathers, trois ans ne suffisent pas. Nous craignons que les investisseurs en place laissent tomber et que nous soyons alors obligés de revenir à la case de départ.

Nous pouvons créer 500 emplois directs et indirects dans le secteur de la valeur ajoutée, qui est de nature mondiale. Il faut que cela se fasse rapidement.

Le président: Monsieur Leitao.

M. Carlos Leitao: En ce qui concerne le secteur des produits forestiers, nous sommes légèrement exposés à ce secteur. Nous accordons des prêts à certaines petites scieries. Nous continuons de prêter à ces entreprises, habituellement en partenariat avec le Fonds de solidarité de la FTQ. Nous avons l'intention de continuer d'être un intervenant dans ce secteur.

Cependant, nous avons une responsabilité envers nos actionnaires et nos déposants en ce sens que nous devons protéger leurs investissements. Nous n'allons certainement pas prêter à des entreprises qui ne sont pas viables. S'il y a une injection considérable de capitaux propres dans l'entreprise, nous serons alors certainement présents.

M. Jean Laneville: En ce qui concerne la question que vous soulevez, c'est la première fois que j'en entends parler. Je suis vraiment désolé, mais je ne peux dire quoi que ce soit. Aucun de nos membres n'a abordé la question avec nous.

•(1630)

M. Ken Boshcoff: Je ne suis pas certain, monsieur le maire et madame la mairesse, si... Nous parlons ici du programme de la Fiducie nationale pour le développement communautaire, le programme qui a été annoncé pour les villes monoindustrielles, principalement pour — nous l'espérons — le secteur forestier, et j'en suis sûr dans une certaine mesure pour le secteur minier qui semble être à la hausse, ce qui est sans doute pour le mieux.

En ce qui concerne les produits livrables, ce qui avait été entendu — et c'est le sous-ministre des Ressources naturelles qui l'a dit — c'est que cet argent viendra des Affaires intergouvernementales et sera tout simplement transféré aux provinces. Pour ce qui est des détails, je ne sais pas s'il y en a. Cependant, habituellement le processus consiste à demander aux municipalités quelle est la meilleure façon de procéder, car c'est pour les municipalités.

Avec cette explication, avez-vous quoi que ce soit à ajouter quant à la façon dont vous aimeriez recevoir ces fonds?

Mme Anne Krassilowsky: Pouvons-nous repartir aujourd'hui avec un chèque? C'est la chose la plus importante que je peux vous dire.

Vous ne me rendez pas très heureuse ici. J'ai un mauvais pressentiment car j'ai l'impression que nous recevrons ces fonds progressivement sur une période de trois ans.

Je n'en reviens tout simplement pas. Je n'arrive pas à croire que c'est ce que l'on fera. Nous avons besoin de cet argent maintenant. Nous devons faire en sorte qu'il cible ce qui est nécessaire...

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Crête.

[Français]

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Je peux peut-être vous donner de l'espoir en vous disant que le premier milliard de dollars a été voté en deux minutes, environ. Il s'agit d'avoir la volonté politique de le faire. Le 31 mars prochain, 10 milliards de dollars de surplus vont être entièrement versés au remboursement de la dette, à moins que le gouvernement décide d'agir autrement.

Ne serait-il pas préférable de consacrer environ 3 milliards de dollars au remboursement de la dette et, avec les 7 milliards de dollars restants, majorer la fiducie de façon significative et rendre l'argent disponible très rapidement, comme vous le demandez?

Il faudrait aussi prévoir des mesures pour les travailleurs. Madame Carbonneau, j'aimerais que vous nous expliquiez pourquoi certains travailleurs âgés ne peuvent plus être recyclés. Régulièrement à la Chambre, on nous dit que tous ces gens pourraient trouver un emploi s'ils étaient prêts à se déplacer. J'aimerais que vous nous donniez des explications à cet égard.

Pour ce qui est de la majoration de la fiducie, il y aurait peut-être lieu d'investir une partie des surplus dans d'autres outils, à court terme. Je pense, par exemple, à des crédits d'impôt remboursables ou autres choses du genre, qui permettraient que dans un an, on n'ait pas à faire plus d'interventions d'urgence. Il serait préférable d'utiliser l'argent maintenant, plutôt que de faire une obsession de l'hypothèque.

Mme Claudette Carbonneau: Je comprends très bien le souci de s'assurer que cette situation n'aura pas comme effet de retirer inutilement des gens du marché du travail. Je suis absolument convaincue qu'il est possible de baliser un programme en vue d'offrir de l'aide à ceux et celles qui en ont vraiment besoin. Dans des secteurs comme la foresterie, les scieries, il y a énormément de travailleurs âgés, souvent très peu scolarisés. Ces gens sont parfois usés par une vie de travail extrêmement difficile et ne peuvent pas se recycler dans des domaines qui demandent peu de qualifications mais beaucoup de force physique. On ne se cachera pas la réalité: les employeurs ne cherchent pas nécessairement à engager des personnes de 58 ou 59 ans.

Je suis absolument convaincue que dans la situation présente, alors que des entreprises ferment leurs portes, les comités de reclassement et l'expertise qui a été développée en matière de programmes de formation professionnelle vont permettre de déterminer rapidement qui a absolument besoin de cette aide. Il s'agit vraiment d'un programme de soutien du revenu, qu'on imagine à la hauteur de l'assurance-emploi. Ce genre de soutien ne va pas inciter les gens à rester à l'extérieur du marché du travail. J'ai ici un exemple de ce qui a fait consensus chez les syndicats québécois. On parle d'une réévaluation après trois ou cinq ans, de façon à s'assurer que les objectifs sont bien ciblés. Ce sont des choses qu'on peut évaluer. En outre, les frais de ces programmes peuvent être partagés. Dans le cas de l'ancien PATA, par exemple, 70 p. 100 des fonds venaient du fédéral et 30 p. 100, des provinces.

Devant l'ampleur de la crise qui sévit dans le milieu forestier, le gouvernement du Québec, bien qu'il n'ait pas la responsabilité de créer des programmes de soutien du revenu, a pris quelques mesures pour soutenir les travailleurs les plus touchés. Il a offert une aide équivalant à peu près à celle fournie par la Régie des rentes du Québec aux gens complètement incapables. Je crois qu'il serait possible de mettre en oeuvre des mesures tout à fait appropriées. Comme je l'ai dit déjà, l'objectif n'est pas de retirer de la main-d'oeuvre du marché du travail. On sait qu'on a besoin de main-

d'oeuvre au Québec, comme partout ailleurs au Canada. Par contre, il existe des situations où ça devient incontournable. Autrement, on condamne ces gens à l'aide sociale et à la pauvreté.

● (1635)

M. Paul Crête: Le fait de faire passer le milliard de dollars existant à deux ou trois milliards de dollars et de rendre l'argent disponible rapidement plutôt que de le consacrer au remboursement de la dette serait très significatif. À ce sujet, j'aimerais entendre les commentaires d'un des maires.

[Traduction]

M. Phil Vinet: Eh bien, s'il y a des milliards de dollars de plus qui sont disponibles, que l'on investisse dans un travailleur plus âgé ou dans un travailleur plus jeune, on investit au Canada. C'est linéaire. Le travailleur plus âgé a investi au Canada pendant toute sa vie active, et le travailleur plus jeune investira au Canada pour le reste de sa vie active. C'est un compromis.

Si je devais faire des observations au sujet du ratio de dépense des milliards de dollars... mais je montrerais peut-être mes couleurs politiques et ce n'est pas pour cette raison que nous sommes ici.

Il est important d'investir dans les Canadiens, individuellement, de façon à ce qu'ils puissent investir au Canada. Pour notre part, nous envisageons un investissement de 12 millions de dollars pour mettre en place ce projet immédiatement, projet qui créera 500 emplois directs et indirects.

Or, 12 millions de dollars sur un milliard de dollars, ce n'est pas beaucoup.

Le président: Madame Krassilowsky.

Mme Anne Krassilowsky: Si on prévoit des fonds pour la formation et le recyclage professionnel, si on prévoit des fonds pour la construction de routes et d'infrastructures, tous ces projets créeront des emplois. Ceux qui sont actuellement en chômage, trouveront du travail, ce qui est bon pour tous et pour le Canada. Cela créerait un cercle de bonheur. Quand on a un emploi, on se sent utile. Le taux de suicide baisse, le taux de chômage baisse, le nombre de prestataires du programme Ontario au travail baisse, comme bien d'autres choses. Les coûts des services de police diminuent aussi. C'est un ensemble complexe dont tous les éléments sont interreliés.

Les emplois de Phil à Red Lake ont une incidence sur Dryden et sur tout le Nord-Ouest de notre région. Ces 500 emplois sont importants maintenant. Il y a chez nous des gens qui travaillent dans le secteur des forêts et du camionnage. Ils ont investi un quart de million de dollars dans de l'équipement servant à transporter du bois et du gravier entre les usines, de l'équipement qui se déprécie, et ce, pour rien. Tous leurs investissements s'en vont à l'eau. Ce sont des entrepreneurs indépendants qui méritent l'appui du gouvernement canadien aussi.

Le président: Monsieur Del Mastro, vous avez sept minutes.

M. Dean Del Mastro (Peterborough, PCC): Merci, monsieur le président.

J'indique à l'intention de certains témoins que, en fait, le gouvernement considère ces secteurs un peu différemment. Dans nos documents, le secteur forestier et le secteur manufacturier sont à part et nous reconnaissons qu'il y a des différences entre les deux. Mais il y a aussi des similitudes, par exemple, les deux secteurs connaissent des périodes d'expansion et de ralentissement.

J'aimerais commencer par vous, monsieur DesRosiers, et par votre analyse. Qu'est-ce qui a provoqué, au Canada, les difficultés que connaissent actuellement ces secteurs. Pourquoi les secteurs de l'automobile et des forêts ont-ils tant de difficultés en ce moment? Qu'est-ce qui a tant influé sur la demande de leurs produits?

M. Dennis DesRosiers: Je ne peux vous parler du secteur forestier — je ne le connais pas — mais en ce qui concerne l'automobile, la demande est là en Amérique du Nord.

Le secteur de l'automobile a toujours suivi un cycle. Actuellement, nous passons par la période de ralentissement de ce cycle, du moins, sur le marché américain. À certains égards, l'alternance de périodes d'expansion et de ralentissement a été utile pour le secteur, car quand le ralentissement est marqué, bien des fabricants qui jouent le jeu du cycle, n'ont d'autre solution que de faire ce qui doit être fait pour survivre aux périodes de ralentissement. À long terme, cela les a aidés.

Le Canada est l'un des meilleurs endroits au monde pour fabriquer des véhicules, en raison des ressources humaines, de la proximité des marchés, de la compétitivité de notre secteur au chapitre des coûts et de la disponibilité de la main-d'oeuvre. Nous savons comment construire de bonnes voitures.

•(1640)

M. Dean Del Mastro: Dans le secteur automobile plus particulièrement, General Motors, à Oshawa, je pense particulièrement à la disparition du troisième quart de travail pour les camionnettes. À l'époque, on a invoqué le relâchement de la demande de camionnettes aux États-Unis.

M. Dennis DesRosiers: Sans doute, mais on ne met pas en place une politique pour faire face à ce genre de phénomènes cycliques. La demande de camionnettes est en baisse en raison de la crise dans le bâtiment aux États-Unis, car ce sont les entrepreneurs en bâtiments qui conduisent des camionnettes. Il se trouve que nous fabriquons des camionnettes à Oshawa et cela nous a touchés.

Mais, malgré tout, comme je l'ai dit, la production de tous les modèles a augmenté l'an dernier.

M. Dean Del Mastro: C'est vrai.

M. Dennis DesRosiers: J'ai beau chercher la crise dans le secteur automobile, je ne la vois pas.

M. Dean Del Mastro: Bon, d'accord, vous m'avez convaincu: la baisse de la demande de camionnettes, la baisse de la demande de bois-d'oeuvre sont toutes les deux attribuables à la crise qui sévit dans le secteur du bâtiment aux États-Unis, crise qui n'a pas été créée au Canada.

L'an dernier, j'ai assisté au dîner du temple de la renommée des manufacturiers à Windsor; Frank et Linda-Hasenfratz, de Linamar, étaient présents. Quand Frank a pris la parole, il a dit clairement qu'il ne s'attendait pas à ce que le gouvernement vienne sauver les secteurs en difficulté. Il a toutefois réclamé un taux d'imposition des sociétés au niveau fédéral de 16 p. 100. Bien sûr, nous lui avons signalé que nous nous dirigeons vers un taux de 15 p.100.

Vous avez dit que le Canada doit faire concurrence au reste du monde pour obtenir des investissements. Nous devons aussi soutenir la concurrence mondiale en ce qui concerne la production d'automobiles et de pièces automobiles. Il semble donc que la création d'un environnement propice au succès des entreprises est crucial. Vous avez évoqué la faible productivité de certaines des usines que nous avons perdues. Peut-être que les politiques des impôts élevés et la faiblesse du dollar ont empêché l'investissement dans ce genre de capital.

De façon générale, la création d'un bon environnement pour les entrepreneurs, la création d'un environnement d'affaires qui attirera des investissements serait la marche à suivre pour le Canada, n'est-ce pas?

M. Dennis DesRosiers: Oui, vous devez aussi enseigner au secteur de l'automobile comment fonctionner dans un tel environnement. Rappelez-vous que ce secteur a été très protégé et qu'il ne peut plus maintenant faire ce qu'il faisait dans les années 60 et 70, car l'OMC ne le permet plus, parce que les gouvernements n'ont plus suffisamment de ressources. Quand les tarifs disparaissent, c'est pour de bon. On ne peut les imposer de nouveau pour ensuite les éliminer.

Il s'agit donc de montrer au secteur automobile comment survivre à une époque où toutes ces béquilles n'existent plus. Il faut trouver une façon de faire en allant dans les usines, en consultant les intéressés, en investissant et en innovant.

Cela fait peur à bien des gens, mais il faut leur faire comprendre qu'on a à créer un nouvel environnement, qu'il y a maintenant une déduction pour amortissement accéléré, qu'on a mis en place des fonds pour l'innovation et qu'on investit dans les ressources humaines. Bien des gens n'ont jamais travaillé dans un tel contexte, dans un contexte où ils doivent se prendre en main. Ils ont toujours eu de l'aide. Ils doivent passer par une période de transition.

Il est bon de créer un environnement propice, mais il faut aider les gens du secteur à comprendre ce nouvel environnement et à y être concurrentiels.

M. Dean Del Mastro: Je comprends. Merci.

Monsieur Vinet, j'aime bien votre proposition. C'est un projet très intéressant et j'aime bien que vous ayez notamment établi les coûts. Je vous félicite aussi d'avoir fait cela pour votre ville.

Avez-vous communiqué avec FedNor?

M. Phil Vinet: Oui. Nous avons collaboré avec FedNor pour concevoir la méthode de prestation de services. Nous devons prévoir des canalisations pour l'eau et les égouts, d'une longueur de 2,8 kilomètres, je crois, ainsi que l'électricité. Cela nous amène jusqu'à l'emplacement comme tel, mais cela ne nous permettra pas de construire quoi que ce soit sur ce terrain de 300 acres. Mais les éléments de base seront en place.

M. Dean Del Mastro: Vous savez que le fonds pour les collectivités permettra le versement d'argent à la province; vous devrez donc vous adresser à la province pour faire financer ce programme. J'espère que vous aurez du succès.

•(1645)

M. Phil Vinet: La province de l'Ontario nous a déjà versé 50 millions de dollars jusqu'à présent.

M. Dean Del Mastro: C'est bien, mais l'argent du Fonds pour les collectivités qui vous sera versé par l'entremise de la province viendra d'Ottawa. Je veux que vous sachiez que je vous appuie et j'espère que vous pourrez obtenir du financement dans le cadre de ce programme.

Madame Krassilowsky, vous avez évoqué à deux ou trois reprises le Fonds Chantiers Canada. Il est très frustrant pour nous, les ministériels, de savoir que ces fonds sont engagés, mais la province de l'Ontario n'a pas encore adhéré au programme. Nous espérons qu'elle le fera sous peu afin que de l'argent puisse être versé à des collectivités comme la vôtre et comme bien d'autres localités de l'Ontario.

Toutes les régions du Canada seront heureuses d'apprendre que le financement se fait par habitant. Ainsi, l'Ontario, qui recevait auparavant environ 22 p. 100 des sommes réservées à l'infrastructure, recevra dorénavant un transfert par habitant qui représentera 38 p. 100 des fonds. J'espère que vous pourrez en profiter aussi.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Mulcair, vous avez sept minutes.

[Français]

M. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à Mme Carbonneau. J'en profite pour la saluer et la remercier d'être parmi nous.

Le développement durable est l'un des thèmes du jour. Il a été davantage abordé à Ottawa et à Québec au cours des dernières années. Comme le mentionnait plus tôt le maire de la municipalité de Red Lake, il arrive qu'on se rende compte qu'une infrastructure est déjà en place et que cette situation permette de créer de nouveaux emplois et une nouvelle économie. Par exemple, on peut trouver de nouveaux usages à la biomasse forestière. Vu les moyens de production du secteur forestier, il arrivait souvent qu'une énorme quantité de biomasse forestière soit laissée au sol alors qu'elle aurait pu être valorisée. Les routes et les ponçons sont déjà en place. En outre, il arrive souvent que l'infrastructure de l'usine, l'eau et l'électricité soient déjà disponibles.

La CSN a-t-elle étudié cette question afin de voir ce qui peut être développé en région?

Mme Claudette Carbonneau: Nous n'avons pas fait de recherches pointues à ce sujet, mais nous appuyons nos conseils centraux. Ce sont surtout eux qui, dans les diverses régions du Québec, sont associés à des comités de relance. Il se peut en effet que ce genre de préoccupation existe à l'échelle locale. Quoi qu'il en soit, c'est certainement un bon sujet de réflexion. Qu'on veuille non seulement diversifier l'économie mais aussi le faire dans une perspective de développement durable est tout à fait intéressant.

M. Thomas Mulcair: On pourrait envisager, par exemple, d'utiliser la biomasse forestière pour produire de l'éthanol.

Mme Claudette Carbonneau: C'est l'une des représentations qu'on a faites, notamment auprès du gouvernement fédéral. On lui a dit qu'il serait intéressant, à cet égard, qu'il y ait une fiscalité encourageant ce genre de comportement. Je comprends qu'on se retrouve après le budget, avec pour seule perspective à très court terme de voir allouer à autre chose qu'au remboursement de la dette un certain nombre de surplus qui sont quand même assez impressionnants. L'aide dont on a besoin est terriblement urgente.

Ça fait un certain nombre d'années que cette crise perdure et que des gens sont au chômage. Il y a moins de deux semaines, j'ai visité des communautés comme Saint-Michel-des-Saints, où il n'y a carrément que de l'industrie forestière. C'est une véritable désolation de voir ces communautés. Même la fiducie fédérale arrive très tard. Il y a longtemps qu'on réclame cette aide. Mettons le plus rapidement possible à la disposition des communautés et des travailleurs concernés les moyens qui leur permettront de parer au plus urgent.

M. Thomas Mulcair: Vous avez raison de le souligner. Chaque fois qu'on parle de communautés ou d'établissements ou de la fermeture d'une scierie ou d'une usine, on oublie que ce sont des centaines de familles qui perdent leur moyen de survivre. J'ai pensé aussi que, en termes de développement durable, l'idée de faire de l'énergie propre et renouvelable avec la biomasse nous met aussi à l'abri de tout recours possible de la part des Américains. Même si le

NPD s'est farouchement opposé à l'accord sur le bois d'oeuvre, cet accord est là et il faut s'en accommoder.

Êtes-vous au courant de ce qui s'est passé aux Chantiers Chibougamau? Avez-vous été interpellée à cet égard?

Mme Claudette Carbonneau: Non, pas directement. Ce groupe est affilié à la FTQ.

M. Thomas Mulcair: D'accord. C'est une vive préoccupation dans la région de Chibougamau. Vous avez donné l'exemple de Saint-Michel-des-Saints. Ce sont des situations qui se répètent. Vous avez tout à fait raison aussi de souligner que le peu d'argent qui est alloué vient un peu sur le tard.

J'aimerais vous relater une anecdote sur quelque chose qui s'est produit sur la Colline. Dès le retour à la Chambre, c'est la première question que j'ai posée au ministre Lawrence Cannon. Il m'a répliqué sur un ton assez hautain que je devais savoir qu'il était impossible de faire cela en dehors du budget. Quelle fut donc notre surprise de voir, la semaine suivante, que la première chose qu'ils ont faite a été de créer la fiducie, en dehors du budget. Donc, qui veut peut. De notre côté, au NPD, on est tout à fait avec vous pour soutenir les familles et les besoins des gens dans leur vie de tous les jours. C'est malheureusement ce qui manque cruellement dans l'approche du gouvernement actuel.

● (1650)

Mme Claudette Carbonneau: J'aimerais suggérer deux priorités. Il y a le programme d'aide aux travailleurs âgés, dont j'ai parlé plus tôt. Il faut aller au plus urgent et majorer les fonds disponible. Un milliard de dollars sur trois ans pour l'ensemble du Canada, pour vous donner un ordre de grandeur, c'est 2,2 milliards de dollars qui ont été débloqués au Québec ces dernières années pour tenter de faire face à cette situation. Et il y a encore des situations dramatiques. J'endosse tout à fait les propos de monsieur de la Fédération des chambres de commerce, qui parlait de la nécessité d'une répartition qui tienne compte du poids économique pour chacune des régions du Canada. Ce qu'on reçoit au Québec est tout à fait disproportionné et beaucoup trop faible par rapport aux besoins et à la concentration des industries en difficulté.

M. Thomas Mulcair: Oui, exactement. Quand on connaît la proportion d'emplois dans le domaine de la foresterie qui se trouvent au Québec, on ne peut agir autrement qu'en rapport avec cela. En terminant, je vous dis que vous avez complètement raison d'insister, car on a vraiment besoin d'un PATA qui soit à la hauteur des besoins.

Merci beaucoup, madame Carbonneau.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Je cède maintenant la parole à M. McCallum pour cinq minutes.

L'hon. John McCallum (Markham—Unionville, Lib.): Merci.

Je remercie tous les témoins d'être venus, surtout ceux qui sont venus du Nord-Ouest de l'Ontario.

Ma première question s'adresse à M. Leita. Je devrais peut-être jouer cartes sur table et vous dire que, quand j'étais économiste en chef à la Banque Royale, il a été économiste principal adjoint jusqu'à ce que nous prenions chacun des routes différentes.

M. Mike Wallace (Burlington, PCC): Il a pris du galon, pas vous.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. John McCallum: Bonne chance.

Vous avez dit que vous êtes d'accord avec l'idée de donner de l'argent aux gens, mais pas aux entreprises. Dans un monde parfait, je serais d'accord. S'il n'y avait pas d'aide pour les agriculteurs, l'aérospatiale ou tout autre secteur, ce serait l'idéal.

Comme l'a mentionné M. Laneville, je crois, le secteur de l'aérospatiale reçoit déjà d'énormes subventions aux États-Unis et en Europe. C'est aussi le cas des agriculteurs aux États-Unis et en Europe. Dans les États américains du sud, les gouverneurs distribuent des sommes considérables pour attirer des usines d'automobiles et d'autres entreprises chez eux.

Ne sommes-nous pas un peu naïfs de jouer aux puritains et de refuser d'accorder de l'aide financière alors que, ailleurs dans le monde, on ne se gêne pas pour accorder des subventions et d'autres formes d'aide directe dans certains secteurs? N'est-ce pas la meilleure façon de perdre des emplois?

M. Carlos Leita: Ce n'est pas l'impression que je voulais donner. Je ne préconise pas que nous soyons les derniers Boy Scouts sur la planète. Nous devons être réalistes, pas naïfs.

J'ai dit que le gouvernement devrait cibler les nouvelles formes d'aide de façon à prêter main-forte aux personnes plutôt qu'aux sociétés, parce que nous disposons déjà de nombreux outils pour aider les entreprises. Que ce soit dans le secteur automobile, même pour le secteur forestier, il y a DEC et BDC et bien d'autres façons dont nous appuyons l'industrie. Je ne crois pas que nous ayons besoin d'un nouveau programme.

Si nous voulons concevoir de nouveaux programmes pour offrir de l'aide rapidement, nous devrions cibler les membres de ces secteurs, particulièrement les travailleurs âgés dans les localités à industrie unique.

L'hon. John McCallum: Merci. Vous apportez là une nuance intéressante. Je suis par ailleurs heureux que ce soit vous et non pas moi que l'on interroge sur les banques ces jours-ci.

M. Carlos Leita: Notre banque est petite, alors ça va.

L'hon. John McCallum: Monsieur DesRosiers, que pensez-vous de façon générale de l'idée d'appuyer des entreprises particulières, compte tenu du fait que c'est si courant au sud de la frontière?

M. Dennis DesRosiers: J'ai participé aux démarches qui ont amené Toyota à investir au Canada. Les représentants de l'entreprise ont alors dit que les États du sud des États-Unis doivent avoir des incitatifs pour y attirer des sociétés parce que, sinon, ils ne peuvent concurrencer l'Ontario.

Il ne faut pas l'oublier. L'Ontario est l'un des meilleurs endroits pour la fabrication de véhicules; les États du Sud, eux, ont beaucoup de difficultés.

De plus, le secteur de l'assemblage d'autos est en déclin dans ces États du Sud. De grandes usines ont fermé leurs portes. Ford a fermé une importante usine là-bas l'an dernier et General Motors en a fait autant cette année. Cela réduira probablement du quart la base de production. À l'origine, ces deux usines recevaient des subventions mais, à plus long terme, elles n'ont pas survécu. Pour les entreprises

dans ces États, il faut des subventions à long terme, ce qui n'est pas la tendance; comment peut-on alors assurer un développement durable?

Il y a les coûts d'infrastructure, les coûts des ressources humaines, l'électricité, le chauffage, l'eau, et ainsi de suite. L'Ontario soutient très bien la concurrence.

• (1655)

L'hon. John McCallum: Si nous voulons convaincre Ford, General Motors ou Chrysler de s'installer au Canada plutôt que dans le sud des États-Unis, la valeur élevée du huard ne nous nuit-elle pas?

M. Dennis DesRosiers: Il ne fait aucun doute que le dollar apprécié constituera tout un défi à l'avenir, mais il y a des secteurs à forte intensité de capital qui peuvent survivre dans un tel contexte.

Cela n'a pas empêché Toyota de s'installer au Canada. Toyota savait pertinemment que le dollar s'appréciait quand elle a annoncé qu'elle investirait des milliards de dollars à Woodstock. Les dirigeants de cette société ne s'attendaient peut-être pas à ce que le dollar canadien soit si fort, mais ils ont néanmoins décidé d'investir des milliards de dollars pour être concurrentiels, quel que soit le pays. Ils se protègent contre les fluctuations des taux de change en étant présents dans de nombreux pays.

L'hon. John McCallum: Merci beaucoup.

Le président: Merci.

Monsieur Laforest, vous avez cinq minutes.

[Français]

M. Jean-Yves Laforest (Saint-Maurice—Champlain, BQ): Merci, monsieur le président.

Je trouve assez intéressant de constater, d'une certaine façon, que les propos de M. Laneville et de Mme Carbonneau sont pratiquement en accord avec ceux des représentants de chambres de commerce, des représentants syndicaux et des travailleurs du Québec. Il est dramatique que ce qui vous amène à être d'accord, au fond, est un constat négatif par rapport à la situation autant des travailleurs des différentes régions du Québec que des entreprises qui ont besoin d'aide.

Monsieur Laneville, vous avez ciblé des mesures particulières qui devraient être mises en place. Madame Carbonneau, vous avez parlé notamment d'un programme d'aide pour les travailleurs âgés, ou PATA, et des différentes régions.

Monsieur Laneville et madame Carbonneau, si rien n'est fait, qu'arrivera-t-il, selon vous? Sans consulter une boule de cristal, qu'est-ce que les gens que vous représentez vous ont dit là-dessus? Dans ma circonscription, qui est très affectée par la crise forestière et manufacturière — je fais vraiment la distinction entre ces deux industries —, il y a des papeteries et des scieries. C'est vraiment concentré là-dessus.

M. Laneville peut peut-être parler le premier.

M. Jean Laneville: J'aimerais vous faire remarquer que la Fédération des chambres de commerce représente l'ensemble des secteurs économiques. Le secteur manufacturier et le secteur forestier ne représentent qu'une partie de nos membres. Par contre, ces membres se retrouvent majoritairement dans des régions de ressources, dans des régions éloignées de Montréal ou des grands centres municipaux.

Là où on peut faire le pont entre les syndicats et notre fédération, c'est sur la question du développement économique. Le soutien accordé aux régions, qu'il soit de nature fiscale, sous forme d'aide directe ou au moyen du système de péréquation, existe depuis toujours dans tous les pays. Présentement, les difficultés des secteurs manufacturier et forestier se trouvent précisément en région; c'est là que ça barde. Nos membres nous demandent de faire attention, car c'est l'avenir de nos villes et de nos entreprises et la pérennité des régions qui sont en jeu.

Selon nous, il faut faire attention de ne pas se retrouver avec des entreprises uniquement dans les grands centres. Si on veut avoir une vision de développement économique, de justice sociale et autre, on doit venir en aide aux régions qui sont en difficulté. Le gouvernement comprend bien leur situation économique. Il s'agit souvent de villes mono-industrielles. Si elles se sont spécialisées dans les pâtes et papiers et que, du jour au lendemain, elles doivent subir l'impact de la valeur du dollar et de la concurrence étrangère, on a un sérieux problème. Il faudrait leur venir en aide à cet égard.

• (1700)

M. Jean-Yves Laforest: Merci.

Madame Carbonneau.

Mme Claudette Carbonneau: J'abonde dans le même sens. Je pense que le développement des régions est absolument majeur. J'ai lu des études sur des régions comme le Saguenay—Lac-Saint-Jean. Il y a des pertes de population: l'équivalent d'un autobus par semaine quitte la région. Ça n'a pas de bon sens, en termes de vitalité et d'occupation du territoire. Quand en plus l'exode touche les jeunes, je trouve que c'est un véritable drame. La difficulté est de nature structurelle et conjoncturelle, mais il me semble qu'on n'a pas de vision d'avenir quand on ne peut consolider la diversification des économies dans les régions et maintenir une occupation du territoire, notamment par les jeunes.

Vous avez aussi parlé des comportements des gens et de leur réalité. On voit dans ces communautés des drames humains à n'en plus finir et une série de problèmes sociaux. Je ne veux pas faire de pathos, mais au moment de la fermeture de l'usine de La Baie, il y a eu plusieurs suicides. Au-delà des coûts humains, il y a aussi des coûts de santé et de services sociaux pour les collectivités.

À quoi sont acculés les travailleurs les plus âgés? Il est évident qu'ils n'ont pas les ressources pour vivre. Ils doivent vendre leur maison et le peu d'actif qu'ils ont. Ça n'a pas de bon sens de concevoir les choses de cette façon. Je peux vous donner la garantie qu'au fond, les programmes les plus courus et les plus utilisés sont des programmes de formation professionnelle. C'est vers de tels programmes qu'on a orienté tous ceux qui avaient la capacité de les suivre. C'est ce qui est le plus porteur actuellement. Lorsqu'il y a des dizaines, des centaines, parfois des milliers de mises à pied dans une région, essayons au moins d'offrir les emplois disponibles aux travailleurs les plus aptes à se spécialiser et à faire face aux nouvelles réalités du marché du travail. Sur le plan de la conjoncture, un programme d'aide aux travailleurs âgés est absolument impérieux.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Je cède maintenant la parole à M. Dykstra pour cinq minutes.

M. Rick Dykstra (St. Catharines, PCC): Merci, monsieur le président.

Anne, j'aurais quelques questions à vous poser, mais j'aimerais d'abord vous demander de bien vouloir transmettre mes salutations à Bonnie Skene...

Mme Anne Krassilowsky: Oh, bien sûr.

M. Rick Dykstra: Je sais que vous êtes de bonnes amies, et je vous en saurais gré.

Mme Anne Krassilowsky: Je lui ai parlé ce matin. Elle est en ce moment sur les pentes de ski.

M. Rick Dykstra: Son mari m'a déjà amené en camion jusqu'à l'endroit où il abattait des arbres et a menacé de m'y laisser. Heureusement, il n'a pas mis sa menace à exécution.

Ma question s'adresse probablement à vous deux en raison de mon poste de député fédéral et de mes responsabilités telles que je les conçois. J'ai aussi été conseiller municipal à St. Catharines et je sais que vous assumez des responsabilités semblables dans vos municipalités. Je sais que vous êtes ici pour représenter votre ville de votre mieux.

Le problème, c'est que tous les maires et conseillers municipaux pourraient présenter les mêmes demandes que vous. Peut-être pourriez-vous nous dire comment vous envisagez votre situation mais de notre point de vue à nous, les représentants fédéraux.

Nous pouvons vous aider, mais toute aide a un prix. Dans nos trois budgets, nous avons fait des investissements considérables dans l'infrastructure, l'éducation et la recherche et développement dans le domaine automobile qui a reçu dans le dernier budget 250 millions de dollars.

Je vous demanderais donc d'adopter la perspective fédérale plutôt que celle du conseiller municipal.

• (1705)

Le président: Qui aimerait commencer?

M. Phil Vinet: Vous voulez changer de place avec moi? C'est ça?

Nous, nous avons les pieds sur terre. La seule différence entre le conseiller municipal et le maire, c'est que, pour le maire, les nids-de-poule sont plus grands et plus profonds et les chiens jappent plus fort. C'est là le genre de liens que nous entretenons avec nos électeurs.

S'agissant du financement du développement des collectivités, nos électeurs attendent de nous que nous nous adressions à vous. Nous nous présentons avec notre gamelle, et ils s'attendent à ce que vous la remplissiez. Je sais que notre ville n'est qu'une parmi plusieurs milliers de municipalités au Canada, et, honnêtement, je ne voudrais pas être à votre place. Je ne sais ce que je pourrais ajouter.

Les Canadiens ont tous des attentes, qu'ils soient de Dryden ou de Red Lake, ou que ce soit mes amis ici. Ils comptent sur vous.

Mme Anne Krassilowsky: Dryden est une petite ville dans l'ensemble du pays. Nous avons l'habitude de faire des représentations au gouvernement de l'Ontario, mais, maintenant, nous pouvons venir ici, vous parler à vous, les députés fédéraux, et vous dire au nom du Nord et du Nord-Ouest de l'Ontario que le gouvernement fédéral a l'occasion de nous aider.

Si j'étais à votre place, je verrais une occasion de créer des emplois, de jouer un rôle crucial dans la renaissance des petites municipalités qui sont si touchées par la crise du secteur forestier et par les contrecoups de la vie en général au Canada. Le gouvernement fédéral a une excellente occasion d'aider directement les habitants des petites villes du Canada.

M. Rick Dykstra: Merci.

J'ai peu de temps, Phil, j'en suis désolé.

Tout ce que j'ajouterai, c'est que si je disais au maire de St. Catharines que vous êtes venu témoigner devant notre comité aujourd'hui, il se demanderait pourquoi lui n'a pas été invité. De nombreuses municipalités en font la demande.

Je vous remercie de vos réponses.

Il me reste un peu de temps. Je suis désolé, Phil, mais je voulais poser une question à Claudette...

Le président: En fait, il ne vous reste que 30 secondes.

M. Rick Dykstra: Claudette, après le dépôt du dernier budget, vous avez déclaré que nous n'avions pas investi suffisamment en éducation. Je vous signale que dans le budget de 2007, nous avons prévu 800 millions de dollars pour les collèges et universités, soit une augmentation de 40 p. 100 des fonds que le gouvernement fédéral verse aux provinces et territoires à cette fin.

Je voulais m'assurer que vous le saviez et vous donner la chance de faire quelques remarques à ce sujet.

Le président: Très rapidement.

[Français]

Mme Claudette Carbonneau: Le financement adéquat de l'éducation est certainement la plus priorité la plus porteuse d'avenir. J'ai vu ce qui a été fait dans le budget. Les coupes du gouvernement fédéral dans les paiements de transfert n'ont pas été faites par le gouvernement actuel, mais elles existent néanmoins.

[Traduction]

M. Rick Dykstra: Mais vous parlez de 1994-1995.

[Français]

Mme Claudette Carbonneau: Oui. Il y avait quand même eu un consensus extrêmement important parmi toutes les provinces et de plusieurs vecteurs de la société civile à l'effet qu'il fallait rétablir cela, notamment pour l'enseignement postsecondaire. On a besoin de soutenir un enseignement plus poussé. On a aussi besoin de soutenir le retour aux études des adultes.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Pacetti.

[Français]

M. Massimo Pacetti (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'avoir témoigné aujourd'hui. C'était intéressant. Je veux vous donner la chance de corriger ou d'éclaircir certains faits. Monsieur Laneville, je vais commencer par vous.

Vous avez dit que plusieurs commerces n'ont pas investi et ne sont pas compétitifs. Ils n'ont pas pu être productifs et ont maintenant besoin d'aide. Est-il trop tard? Pourquoi n'ont-ils pas investi par le passé, étant donné qu'ils étaient plus compétitifs en raison de la valeur du dollar américain? Ils n'ont pas pu être productifs, mais ils ont pu être concurrentiels.

Maintenant que le dollar est plus élevé, les compagnies devraient-elles investir dans la machinerie et l'équipement? Que s'est-il passé? Pourquoi devrait-on subventionner ces compagnies?

• (1710)

M. Jean Laneville: C'est une excellente question. En novembre dernier, vous nous avez invités pour parler, justement, de la force du dollar et du secteur manufacturier. M. Roger Martin, de l'Institute for Competitiveness and Prosperity de l'Ontario, une sommité dans le domaine de la compétitivité, a fait la même remarque que moi. Les entreprises du secteur manufacturier, notamment au Québec, n'ont pas investi étant donné l'environnement économique. Le dollar fait n'importe quoi: il saute, il fluctue. Ce n'est pas un environnement sain pour prévoir et asseoir des prévisions afin de prendre une décision d'investissement. On ne sait pas où s'en va le dollar. Sérieusement, si on se met dans la peau d'une multinationale qui désire exporter la majorité de ses produits aux États-Unis, un dollar à parité lui fait perdre un sérieux avantage concurrentiel.

M. Massimo Pacetti: Le comité étudie les mesures d'aide directe et l'environnement fiscal des secteurs forestier et manufacturier. Un autre groupe de témoins, la semaine dernière, nous ont donné des exemples concrets. Un secteur a demandé que l'argent qui est investi dans la recherche et développement soit remboursable. Les syndicats, pour leur part, ont dit qu'il fallait investir directement dans la formation du personnel, qu'il soit jeune ou d'un certain âge. Personne n'a parlé d'aide directe.

M. Jean Laneville: Ce n'est pas ce qu'on demande. On sait que ça existe. L'aide directe peut être donnée au moyen de crédits d'impôt. Ce n'est pas de l'aide directe, ce n'est pas un chèque en blanc, mais c'est quand même un soutien. Les crédits d'impôt à la recherche et développement viennent soutenir le secteur aéronautique. C'est grâce à de telles mesures qu'on arrive à concurrencer Embraer. Pour ce qui est de l'aide directe, une panoplie de mesures fiscales peuvent aider le secteur manufacturier.

M. Massimo Pacetti: Ma définition de l'aide directe est l'investissement. C'est un partenariat. Même le comité a dit qu'une partie des fonds investis dans la recherche et développement devrait être remboursable.

[Traduction]

Monsieur Vinet et madame Krassilowsky, c'est Roger Valley qui a demandé que vous soyez invités. Malheureusement, il n'a pu être ici aujourd'hui.

Je ne suis pas sûr de bien comprendre l'aide qu'on accorde aux municipalités. Croyez-vous que le gouvernement fédéral devrait verser cette aide directement aux municipalités par l'entremise d'une nouvelle bureaucratie ou plutôt par l'entremise des provinces, qui ont déjà...? Au Québec, il y a des agences de développement, tout comme dans le Nord de l'Ontario. Cela nous permet de vous aider plus rapidement.

M. Phil Vinet: Red Lake n'a rien eu des quatre dernières grandes initiatives, le FIMRCO, par exemple. Ce genre de processus ne marche donc pas pour nous.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de créer une autre bureaucratie. Ce ne serait que du gaspillage d'argent. Je crois cependant qu'il y a une façon plus rationnelle et équitable de distribuer l'argent à ceux qui en ont besoin.

M. Massimo Pacetti: Quelle méthode?

M. Phil Vinet: Je n'en suis pas certain, parce que je n'ai pas comparé nos problèmes à ceux des autres.

M. Massimo Pacetti: C'est ce que nous tentons de déterminer aussi. Nous devons recommander une orientation et nous aimerions que vous nous suggériez des solutions parce que, sinon, nous ferons appel aux agences ou ministères en place ou aux provinces.

Au Québec, nous ne souhaitons pas que le gouvernement fédéral aide directement les entreprises. Les témoins que nous avons eus mercredi ont tous convenu qu'il fallait passer par les provinces. Si vous nous dites que cela ne marche pas, c'est qu'il y a un problème qui devrait être à régler dans l'immédiat.

M. Phil Vinet: Cela n'a pas marché pour nous.

Mme Anne Krassilowsky: Je mettrais un bémol. Il est vrai que le déficit infrastructurel est tel qu'on ne peut aider tout le monde, et je le comprends. L'argent doit être versé de façon régulière et continue sur plusieurs années si on veut rectifier la situation. Si nous perdons du temps et de l'argent à créer une nouvelle bureaucratie, ce retard ne fera que s'accroître car le temps file.

S'il y a déjà à l'heure actuelle des programmes d'aide dont nous pourrions profiter et que nous ne connaissons pas, qu'on nous les fasse connaître et qu'on nous explique comment nous prévaloir de cette aide.

Le premier ministre est venu à Dryden et nous avons été ravis de l'y accueillir. C'était formidable que de pouvoir discuter avec lui, en personne, sans passer par des bureaucrates, des problèmes qui nous touchent tous. Ça été épatant.

• (1715)

M. Massimo Pacetti: Vous auriez dû demander au premier ministre de vous remettre un chèque.

Mme Anne Krassilowsky: Des choses doivent être faites, l'infrastructure doit être retapée et il y a de l'argent pour le faire. S'il y a un excédent budgétaire, servez-vous de cet argent pour nous aider d'ici quelques mois, et non pas d'ici deux ou trois ans. Chaque jour, nous prenons davantage de retard. Toute forme d'aide est la bienvenue.

Dans le Nord-Ouest de l'Ontario, même si nous réussissons à concevoir un projet et à le faire financer, l'engorgement routier à Wawa reste entier et nous empêche d'aller plus loin. Qu'arrivera-t-il de nos projets?

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Wallace, vous avez cinq minutes.

M. Mike Wallace: Merci, monsieur le président.

Je commencerai par le maire et la mairesse. J'ai été conseiller municipal pendant 13 ans et j'apprécie tout le travail que vous faites; je sais que vous travaillez très fort. Vous me corrigerez si je me trompe, mais n'est-il pas illégal pour les municipalités ontariennes d'avoir un déficit? N'êtes-vous pas tenus par la loi d'avoir un budget équilibré?

Mme Anne Krassilowsky: En effet, et notre budget est équilibré.

M. Phil Vinet: Le nôtre aussi. Nous venons d'augmenter les taxes pour ce faire.

M. Mike Wallace: Quelle est la dette de vos municipalités?

Mme Anne Krassilowsky: Dryden a émis des débentures et sa dette est probablement d'environ cinq millions de dollars. C'est bien en deçà du ratio acceptable. Nous espérons pouvoir mettre huit millions de dollars de côté pour une usine de traitement des eaux usées.

M. Mike Wallace: Connaissez-vous le ratio?

Mme Anne Krassilowsky: En toute franchise, je ne me souviens pas.

M. Mike Wallace: Dans les discussions que nous avons eues avec nos amis du Bloc québécois, ceux-ci nous disent qu'il ne faut pas payer la dette. Cependant, les 10 milliards de dollars que nous venons d'injecter représentent 2,9 p. 100 des 456 milliards de dollars en dette. Je voudrais faire valoir que la situation est fort différente à celle des municipalités en termes de charge de dette. Je m'intéresse à la situation des municipalités.

Sur une tout autre question, nous avons reconduit la taxe sur l'essence, et l'avons rendue permanente. Comment fonctionne la taxe sur l'essence dans les collectivités du Nord, comme la vôtre? Est-ce qu'elle vise toute une région? Est-ce qu'elle s'applique uniquement à votre ville? Je ne la comprends pas. Je sais comment elle fonctionne dans ma région de Halton et Burlington.

Mme Anne Krassilowsky: La taxe contribue à la construction routière. Elle nous aide à entretenir notre fourgonnette Handy-Transit.

M. Mike Wallace: Est-ce que c'est l'argent perçu par la municipalité de Dryden, ou est-ce que la taxe s'applique dans une plus grande région? Comment ces sommes sont-elles recueillies?

Mme Anne Krassilowsky: Elles proviennent de nos services.

M. Mike Wallace: Monsieur Vinet.

M. Phil Vinet: Pareillement, nous sommes la moitié de la taille de Dryden.

M. Mike Wallace: Vous êtes de quelle taille?

M. Phil Vinet: Notre population est d'environ 4 500 habitants.

M. Mike Wallace: Donc, la municipalité de Dryden a une population d'environ 8 200.

Vous savez que nous avons reconduit la taxe sur l'essence.

M. Phil Vinet: Merci.

Mme Anne Krassilowsky: Merci. Nous vous en sommes très reconnaissants.

M. Phil Vinet: Chaque sou compte.

M. Mike Wallace: Ma dernière question s'adresse à M. DesRosiers. Il a signalé que...

Une voix: [Note de la rédaction: inaudible]

M. Mike Wallace: Merci d'avoir adopté le budget.

M. Ken Boshcoff: J'ai un rappel au Règlement à propos de l'adoption permanente de la taxe sur l'essence.

M. Mike Wallace: Le rappel au Règlement n'est pas recevable. Désolé, Ken. N'oubliez pas que vous avez toujours un projet de loi d'initiative privée à faire adopter.

Monsieur DesRosiers, je nous représente au caucus de l'automobile. Vous nous avez indiqué que certaines sociétés, Nissan, Toyota, entre autres, s'en tirent assez bien. Les trois grands constructeurs d'Amérique du Nord ne se portent pas aussi bien. Je crois connaître les explications de ce problème. Selon vous, comment se fait-il que les constructeurs étrangers s'en tirent mieux que les nôtres?

M. Dennis DesRosiers: Au cours de la première centaine d'années d'existence du secteur automobile, les obstacles à la concurrence dans le secteur automobile étaient tellement grands que GM, Ford et Chrysler ont été en grande partie protégées de la concurrence internationale. Au cours des 15 à 20 dernières années, ces obstacles à l'accès ont été abandonnés et ces compagnies mondiales ont eu la possibilité de pénétrer un marché auquel elles n'avaient jamais eu accès auparavant.

Si vous remontez aux années 60 et 70, il existait trois entreprises qui occupaient effectivement 90 à 95 p. 100 du marché. Aujourd'hui, il y a au moins huit ou peut-être dix entreprises qui doivent partager le même marché. Peu importe l'angle sous lequel on examine la situation, il importe peu de savoir si GM, Ford et Chrysler ont commis des gaffes ou non. Si vous avez huit entreprises qui partagent le marché au lieu de trois, les trois entreprises qui existaient au départ seront plus petites.

Les erreurs commises par GM, Ford et Chrysler — et elles en ont fait beaucoup — n'ont fait qu'accélérer la baisse de leurs activités; un point c'est tout. Elles allaient de toute façon devoir réduire leurs opérations.

Elles ont subi un processus en trois parties. La première consistait à réduire leurs opérations. Ce qu'elles ont fait en majeure partie. Elles ont fermé 3,5 millions d'unités de capacité. Il reste peut-être une ou deux ou trois usines.

Malheureusement, il en reste encore une au Canada dont il faut s'occuper. Elles en sont maintenant à l'étape de la restructuration. Elles sont en train de remanier leur convention collective aux États-Unis; elles remanient leurs ententes avec les fournisseurs; cet automne, elles remanieront leur convention collective canadienne et les syndicats canadiens devront faire face à la musique.

Nous en sommes maintenant au tout début du réinvestissement. GM, Ford et Chrysler ont engagé des milliards de dollars, avec Toyota et Honda, pour réinvestir dans des usines canadiennes, et investiront plusieurs milliards de dollars au cours des dix prochaines années. Compte tenu des exigences en matière de changements climatiques que leur a imposées le gouvernement américain et compte tenu de toute cette restructuration, cela crée une énorme quantité de capital. Ces entreprises vont investir d'incroyables montants d'argent dans deux choses: de nouvelles usines qui fabriqueront de nouveaux produits, et de nouvelles technologies pour que ces produits soient beaucoup plus écologiques.

C'est là l'occasion que le Canada doit saisir pour s'assurer que nous sommes bien positionnés dans une perspective stratégique et dans une perspective de concurrence pour obtenir notre part équitable des investissements dans les nouvelles usines et dans toutes les nouvelles technologies qui se préparent. Le montant des investissements sera trois, quatre ou cinq fois plus élevé que ce qu'il a été au cours des dix dernières années, et nous avons une fantastique occasion d'en profiter.

• (1720)

M. Mike Wallace: Je vous remercie.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à notre dernier intervenant, M. McKay, à moins qu'il ne veuille pas...

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Je pourrais parler interminablement.

Le président: Allez-y, monsieur McKay. Vous avez cinq minutes.

L'hon. John McKay: Je vous remercie.

Madame la mairesse Krassilowsky, je suis heureux de vous revoir. Je ne pensais pas vous revoir aussi vite, après l'agréable visite que nous avons faite de Dryden il y a quelques semaines. Je pense que le premier ministre et moi-même avons une chose en commun, au moins: nous n'avons ni l'un ni l'autre de chèques.

Mais je voulais parler à M. DesRosiers de la question des salaires qui va bientôt être soulevée. Le TUA a remis énormément d'argent aux trois grandes entreprises. Je prévois que les syndicats canadiens, le TCA en particulier, vont faire l'objet d'énormes pressions pour qu'ils renoncent à une partie de leurs gains salariaux. J'aimerais avoir vos commentaires sur cette situation qui se dessine dans le secteur automobile.

M. Dennis DesRosiers: Il ne s'agit pas nécessairement de salaires, mais de rémunération.

Brièvement, il y a deux parties. Il y a le salaire proprement dit puis il y a les avantages non salariaux — les soins de santé, les régimes de pensions, et les choses de ce genre.

En raison principalement de la structure de notre régime de soins de santé au Canada, mais cela concerne également d'autres avantages, historiquement le Canada a bénéficié d'un avantage de 25 \$ l'heure par rapport au concurrent américain pour ce qui est d'investir dans le secteur automobile. Ce que nos syndicats ont fait au cours des trois ou quatre dernières négociations, c'est qu'ils ont dit aux entreprises, « Si vous voulez la paix sociale, vous avez intérêt à nous fournir certains avantages ». C'est donc ce qu'ils ont fait en particulier pour l'aspect non salarial de la rémunération canadienne. Donc, aux États-Unis, la moyenne du salaire et de la rémunération indirecte est d'environ 75 \$ et au Canada cela est d'environ 70 \$. Donc nous conservons un avantage d'environ 5 \$. Le total se situait dans le haut de la soixantaine, l'avantage est peut-être de 6 ou 7 \$.

Ce que le TUA a fait, c'est qu'il a permis aux entreprises automobiles aux États-Unis de se décharger de l'ensemble de leurs coûts de soins de santé sur les syndicats, et cela représentait 18 ou 20 \$. Puis il y a eu la double grille de salaire et diverses autres mesures. Leur rémunération est donc passée de 75 \$ à 50 \$ et la nôtre demeure toujours dans le haut de la soixantaine. Donc il faut que quelqu'un intervienne pour assurer la compétitivité. À l'heure actuelle, le Canada est le pays au monde où la fabrication de véhicules est la plus coûteuse, tandis que nous faisons concurrence aux États-Unis auparavant — enfin, nous avons des coûts inférieurs à ceux en vigueur aux États-Unis.

Le problème auquel fait face le TCA, c'est que nous n'avons pas à nous occuper de soins de santé puisque les soins de santé sont déjà payés par le gouvernement. Alors où trouve-t-on ce 15 \$ ou ce 20 \$? La double grille de salaires pourrait vous donner 5 \$. On peut aller assez loin en éliminant le libellé de la convention et toutes les mesures abusives de protection.

Lorsque General Motors a fait des démarches auprès de TCA lors de ses nouveaux investissements dans l'usine de Camaro à Oshawa, sans toucher aux salaires et à la rémunération, ils ont trouvé des économies de coûts de 100 millions de dollars simplement en éliminant toutes les mesures abusives de protection que les syndicats avaient inscrites dans la convention.

Donc est-ce possible? Peut-être, mais il faudra sans doute que l'on modifie le salaire de base, et si on fait des tentatives en ce sens, ce sera la guerre. Donc préparez-vous.

L'hon. John McKay: Donc vous prévoyez que la saison sera difficile...

M. Dennis DesRosiers: Ce sera très difficile, et jusqu'à présent les syndicats — de toute évidence la réaction des syndicats a un aspect politique qui pour l'instant s'impose. Mais il y a aussi un aspect non politique, à savoir que les dirigeants syndicaux du secteur automobile sont parmi les plus intelligents en Amérique du Nord. On pourrait s'attendre à ce qu'ils trouvent une solution qui profiterait à tout le monde. Mais la situation risque d'être très désagréable.

L'hon. John McKay: M. Hargrove aurait peut-être des objections à un tel commentaire.

M. Dennis DesRosiers: Eh bien, M. Hargrove va blâmer la Corée. Malheureusement, ce n'est pas le fait que les Coréens n'achètent pas de voitures canadiennes; c'est le fait que les Canadiens n'achètent pas ses voitures.

Donc on peut faire tout ce qu'on veut à propos de la Corée. La Corée n'achète pas de véhicules qui consomment beaucoup d'essence, et c'est ce que nous fabriquons ici.

L'hon. John McKay: Je ne parlais pas de la Corée, mais je comprends bien votre argument. Je pense que M. Hargrove pourrait avoir des objections à ce que vous qualifiez de mesures abusives de protection.

Une deuxième question...

• (1725)

M. Dennis DesRosiers: Il y a bien des mois que je ne suis plus sur sa liste de cartes de Noël.

L'hon. John McKay: Eh bien, de mon côté, je ne fais plus partie de la liste de distribution des cartes de Noël du premier ministre. Donc, je pense que nous faisons la paire.

Une voix: Vous allez recevoir une carte.

L'hon. John MacKay: Ces types-là sont assez efficaces pour ce qui est des stratagèmes de transfert de fonds.

Le président de Ford a déclaré récemment, et je crois que je le cite assez bien, que pour installer une usine en Ontario, cela coûte

environ 800 millions de dollars, pour l'installer au Tennessee cela coûte environ 450 millions de dollars, et pour l'installer en Chine, cela coûte 160 millions de dollars. Quelle est votre opinion à ce sujet?

M. Dennis DesRosiers: Enfin, je ne sais pas comment il est arrivé à ces chiffres, de tels chiffres se trouvent à tous azimuts. On peut facilement dépenser 1,5 milliard de dollars sur une usine d'assemblage dans n'importe lequel de ces endroits. La Chine est probablement le pays le moins cher, mais la Chine est une tout autre entité. Cependant, les voitures chinoises ne vont pas réellement percer le marché nord-américain d'ici très, très longtemps.

Nous sommes en concurrence avec les États-Unis pour les investissements. Il faut comparer les villes canadiennes et américaines respectivement. Sur tous les fronts, notre rendement n'est pas si mal, à l'exception de notre bilan sur la main-d'oeuvre. Dès qu'on se penche sur toutes les questions relatives à la concurrence, le Canada bat presque tous les autres endroits aux États-Unis.

Maintenant, il faut qu'on s'attaque à la question de la main-d'oeuvre, ce sera le combat de cet automne.

L'hon. John McKay: Vous êtes d'avis que...

Le président: Je vous remercie d'être venus témoigner. Il peut poser sa question plus tard séparément.

Je voudrais soulever un autre point auprès du comité, avant de remercier formellement les témoins de leurs exposés, qui étaient excellents. Les questions et les réponses nous ont donné une très bonne idée de l'industrie et des problèmes qui sévissent, ainsi que les possibilités qui se présentent à vous en même temps.

Sur ce, je tiens à informer le comité que nous venons de recevoir une demande de la part de la délégation chinoise par l'entremise du programme de renforcement Canada-Chine, du centre parlementaire. Elle demande à nous rencontrer. La délégation chinoise est au pays afin d'étudier notre processus démocratique, et souhaite adresser la parole au comité des finances. Le 3 avril serait le moment idéal, il s'agit du premier jeudi de la semaine de la reprise des travaux. Je m'en remets à vous, à moins qu'on prenne une décision tout de suite.

M. Mike Wallace: Une réunion séparée?

Le président: Ce serait une réunion distincte, de 10 h à 11 h 30, à peu près. Est-ce que cela vous convient?

Je vous laisse prendre la décision. On s'en reparle mercredi.

Merci beaucoup.

Le temps s'est écoulé. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.